

Titre : Exposition internationale de Saint Louis (U.S.A) 1904. Section française. Rapport du  
Groupe 58 [Dentelles, broderies, passementeries, dessins industriels]  
Auteur : Exposition universelle. 1904. Saint Louis

Mots-clés : Exposition internationale (1904 ; Saint Louis, Mo.) ; Dentelle\*Industrie et  
commerce\*1900-1945 ; Passementerie\*1900-1945 ; Broderie\*1900-1945

Description : 94 p. ; 27 cm

Adresse : Paris : Comité français des expositions à l'étranger, 1906

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 614-6

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE614.6>



7° Doc 614 - 6

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.



# EXPOSITION INTERNATIONALE DE SAINT-LOUIS U.S.A. 1904



## SECTION FRANÇAISE



RAPPORT

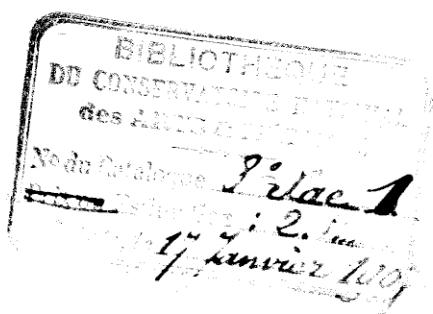
DU

GROUPE 58

\* \* \*

M. ÉMILE SINS

RAPPORTEUR



PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER  
Bourse de Commerce, rue du Louvre

1906

M. VERMOT, ÉDITEUR





## GROUPE 58

### DENTELLES, BRODERIES <sup>(1)</sup>

### PASSEMENTERIES, DESSINS INDUSTRIELS

---

#### I

#### ADMISSION DES EXPOSANTS

Par une lettre du Département D, en date du mois de février 1903, il était rappelé aux industriels appartenant au Groupe 58, que l'Exposition internationale de Saint-Louis (Etats-Unis) ouvrirait au mois d'avril 1904; cette Exposition devant commémorer la cession par la France aux Etats-Unis des vastes territoires de la Louisiane.

Le Comité fut constitué le 18 février 1903; il fut uniquement tenu compte dans sa composition de la recommandation des divers groupements industriels et commerciaux, des services antérieurs et de la notoriété des personnes dont les noms étaient soumis à M. le Com-

(1) La tâche du Rapporteur du Groupe 58 a été rendue très difficile par une série de circonstances qu'il croit nécessaire d'exposer ici.

M. Lake, président du Groupe 58, s'est opposé, au nom du règlement américain, à admettre le rapporteur à suivre les opérations du Jury. Le rapporteur du Groupe 58 a suivi les opérations avec beaucoup de peine, d'autant plus que les dentelles et les broderies étaient examinées en même temps et aux mêmes heures, par deux Jurys différents.

On voudra donc bien excuser les lacunes ou les erreurs que peut présenter ce travail, dans lequel on a cherché à réunir le plus possible de renseignements directs, malgré une documentation laborieuse.

missaire général du Gouvernement français. C'est ainsi qu'y furent appelés : MM. Ancelot, Banès, Bellan, Béquet, Béraud, Boyriven, Davenière, Deltenre, Francès, Goulette, Guyonnet, Hénon, Houette, Le Bas (Jules), Marescot, Martin, Noirot-Biais, Petitdemange, Rouff, Rousseau, Sins, Tronel.

Une première réunion de ce Comité fut provoquée par M. Emile Dupont, président du Comité de la Section française, en vue de procéder à la constitution du bureau. Etaient présents : M. le président du Comité de la Section française, MM. Ancelot (Alfred), Banès (Jacques), Bellan (Léopold), Béquet (Henri), Béraud (Etienne), Goulette (Eugène), Guyonnet, Gabet-Devouge, Léré (Léon), Marescot (Paul), Martin (Georges), Noirot-Biais, Petitdemange, Sins (Emile), Tronel. Excusés : MM. Boyriven, Davenière, Deltenre, Hénon, Le Bas (Jules), Rouff, Rousseau. Absents : MM. Francès, Guyonnet, Houette fils.

On décida tout d'abord que le Groupe 58 comprendrait les fabricants de dentelles, de broderies, de passementeries, ainsi que les artistes dessinateurs industriels. Il fut ensuite procédé à l'élection du bureau.

Furent nommés :

*Président.* — M. Béquet (Henri).

*Vice-présidents.* — MM. Boyriven (Jules), Petitdemange, Tronel.

*Secrétaire.* — MM. Deltenre (Edmond), Marescot (Paul).

*Trésorier.* — M. Sins (Emile).

*Rapporteur du Jury.* — M. Sins (Emile), nommé le 16 août 1904, par le délégué du Gouvernement de la République française à l'Exposition internationale de Saint-Louis.

Le recrutement des exposants a été un travail considérable. Plus de six cents lettres furent envoyées; des démarches personnelles furent faites auprès de tous ceux dont le concours pouvait être utile au succès de l'Exposition. La haute influence de M. Hénon, dans le Pas-de-Calais, décida un certain nombre de Calaisiens à prendre part à l'Exposition; de même à Caudry (Nord), M. Gabet-Devouge réussit à entraîner un groupe d'adhérents par son active propagande.

Le 29 juin 1903, communication fut faite au Comité de la lettre de démission de M. Petitdemange qui, quittant les affaires et n'exposant pas à Saint-Louis, désirait abandonner les fonctions de vice-président. Il fut décidé qu'il ne serait pas procédé à une nouvelle élection. MM. G. Sébastien, Farigoule, Guyonnet, Surel, Noirot-Biais, Rouff, Rousseau, Tronel, renonçant à exposer, M. Ancelot déclare ces noms rayés de la liste du Comité.

Enfin, quarante-deux exposants, dont les noms suivent, sont définitivement admis et groupés, grâce aux efforts du président, M. Béquet :

PARIS ET RÉGION PARISIENNE. — MM. Ancelot (A.), Banès (Jacques), Bellan (Léopold), Béquet (Henri), Béraud et C<sup>ie</sup>, Boyriven fils et Cret, Deltenre, Dettmar Brandt et C<sup>ie</sup>, Georges (G.), Goulette (E.), Iklé frères, Jachiet (Louis), Laruelle (Victor), Leré (Léon), Marescot (Paul), Martin (Georges), Rivali (L.), Seine-et-Oise : Reichenbach (A.), Sins (Emile).

PAS-DE-CALAIS. — MM. Bomy et C<sup>ie</sup>, Delanghe-Delahaye, Delattre frères, Gaillard et C<sup>ie</sup>, Houette (Léon), Le Bas (Jules), Lemaître (Henri), Le Bas (Eugène), Darquer-Bacquet, Davenière et C<sup>ie</sup>, Després (F.), Duchène (Ed.) fils, Francès frères, Hénon (Henri), West (Robert).

CAUDRY (Nord). — MM. Bodhuin-Larivière, Declercq (Léon), Gabet-Devouge, Oblin-Wasson, Wanecq-Carpentier.

YZEURE (Allier). — Ecole professionnelle et ménagère d'Yzeure.

BESANÇON (Doubs). — Société de la soie de Chardonnet.

LA RÉUNION. — M<sup>me</sup> Fin (Marie).





## II

### INSTALLATION DES EXPOSITIONS

Le Comité d'admission fut transformé en Comité d'installation, par décision du Commissaire général, le 29 juin 1903, et modifié ainsi qu'il suit :

MM. Ancelot, Banès, Bellan, Béquet, Béraud, Boyriven, Deltenre, Davenière, Francès, Gabet-Devouge, Goulette, Hénon, Houette fils, Marescot, Martin (Georges), Sins.

La constitution du bureau resta la même, M. Petitmange, vice-président, n'étant pas remplacé.

M. de Montarnal, architecte, diplômé du Gouvernement, fut choisi comme architecte du Groupe.

Le 5 octobre 1903, le Comité décida de demander au Comité de la Section française un emplacement de 500 mètres superficiels. Il lui fut attribué 549 pour établir le Groupe 58 dans le Palais des Manufactures. M. de Montarnal, convoqué à cette réunion afin de déterminer le montant des dépenses prévues pour l'aménagement et l'installation du Groupe et pour fixer la somme qu'aurait à débourser chaque exposant, donna des détails sur la situation de l'emplacement qui nous était désigné, sur la difficulté qu'il y aurait à le clore d'une façon agréable et à masquer une vilaine charpente. Il croyait donc qu'en prévision des frais de construction de cloisons, de décoration intérieure, vélum et autres accessoires, il fallait compter sur une dépense de 600 francs par mètre carré. Le Comité, craignant que ce prix élevé n'effrayât les exposants et ne décourageât leur bonne volonté, fixa, d'accord avec l'architecte, les sommes à percevoir à :

Vitrines : 575 francs le mètre carré; 675 francs le mètre carré, 1 m. 50 de profondeur; 775 francs le mètre carré, 2 m. de profondeur; 975 francs le mètre carré d'angle.

Surface murale : 275 francs le mètre carré.

Le prix serait perçu en deux versements égaux, l'un fin janvier, l'autre fin février.

Dans la séance du 11 décembre, les prix établis furent discutés par quelques membres du Comité, qui les trouvaient excessifs; le président insista sur la nécessité de maintenir les décisions prises et d'établir des prix maxima. Il fit remarquer qu'il avait, du reste, pu réaliser une économie en traitant avec nos voisins pour la cession d'une partie de notre emplacement, qui se trouvait ainsi réduit à 382 mètres carrés, espace très suffisant pour notre Exposition; il espérait que cette diminution de dépenses aurait l'avantage de pouvoir établir une ristourne. On décida, à l'unanimité, dans cette séance, que la décoration dite *Art nouveau* serait écartée, et qu'on s'en tiendrait à un projet sans style déterminé, mais donnant l'idée du goût français. M. de Montarnal devait présenter les devis à la réunion suivante.

MM. Cheminais, Chevalier, Jeanselme, Lecœur, entrepreneurs, furent convoqués afin de prendre connaissance du cahier des charges et, dans la séance du 17 décembre, où étaient présents : MM. Béquet, Aneclot, Deltenre, Hénon et Béraud, le président fit connaître au Comité les prix auxquels les entrepreneurs s'engageaient à réaliser les plans de l'architecte.

MM. Jeanselme demandait 360 francs le mètre carré.

Chevalier	—	350	—
Lecœur	—	330	—
Cheminais	—	300	—
Fournigeault	—	380	—

Le Comité fixa son choix sur M. Cheminais, que sa compétence dans les travaux exécutés avec une grande exactitude pour plusieurs Expositions, désignait à ses suffrages.

Le gardiennage fut décidé dans la séance du 28 janvier 1904; l'employé, placé sous la responsabilité et la surveillance de M. Cheminais devait recevoir 450 francs par mois.

Les seules ressources budgétaires du Groupe se trouvaient établies comme suit :

Paris . . . . .	Fr.	28.075
Calais. . . . .		20.426
Caudry (Nord) . . .		4.675
Besançon (Doubs) .		4.350
Total . . . . .		<u>54.725</u>

Les frais de décoration s'élèverent à 10.000 francs environ.

Deux exposants de Caudry se retirèrent, refusant de payer le mandat présenté à leur caisse. La contrainte ne fut pas exercée contre eux et le président fit profiter gratuitement de l'emplacement demeuré vacant l'Ecole professionnelle et ménagère d'Yzeure (Assistance publique).

Trois membres du Groupe avaient leur Exposition en dehors de l'emplacement qui nous était réservé : un aux Colonies françaises, deux à la Section des machines.

Les divers Etats exposants occupaient des espaces moindres que la France et leurs emplacements étaient ainsi répartis :

France . . . . .	382	mètres carrés.
Angleterre . . . . .	150	— environ
Allemagne . . . . .	100	— —
Etats-Unis . . . . .	100	— —
Italie . . . . .	100	— —
Japon . . . . .	100	— —
Belgique . . . . .	40	— —

les autres nations tenaient une très petite place dans l'Exposition pour le Groupe 58.

Les produits furent expédiés par chaque exposant, assuré individuellement; l'expédition était faite avec une assurance maritime et le matériel assuré sur place :

51 colis pesant 9.079 kilos, assurés pour 56.550 francs (1) furent expédiés par cinq voies.

*Viâ* Boulogne-Londres-Boston, 24 colis, pesant 3.758 kilos, assurance 17.900 francs.

*Viâ* Boulogne-Londres-Newport-News, 14 colis pesant 2.241 kilos, assurance 29.900 francs.

*Viâ* Anvers-New-York, 8 colis, 1.588 kilos, assurance 8.750 francs

— Le Havre-New-York, 3 colis, 692 kilos.

— Caudry (Nord), 800 kilos.

Les premiers colis furent expédiés le 18 mars, arrivèrent à Saint-Louis le 20 avril; les derniers colis furent expédiés le 29 mars et arrivèrent à Saint-Louis le 1<sup>er</sup> mai.

(1) Le taux de l'assurance maritime avait été fixé à 0,25 0/0.



### III

#### DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

L'Exposition française, dans le Groupe 53, était, au point de vue industriel, non seulement la plus vaste, mais la plus parfaite et la plus complète de toutes. Elle donnait une idée générale du travail de la dentelle, depuis son exécution à la main d'une valeur inestimable, jusqu'à sa fabrication mécanique, que la modicité de son prix met à la portée de tous ; la dentelle, la broderie, la passementerie étaient représentées dans toutes leurs applications à l'ameublement et à la toilette : robes, corsages, voilettes, etc., et le dessin industriel trouvait sa place dans cette Section.

L'emplacement occupé par le Groupe 58 formait un rectangle de 382 mètres carrés ; il était situé sur la façade nord-est du Palais des Manufactures et en bordure de la Section française ; il avait accès sur une vaste avenue circulaire (First Street) où quelques pavillons étaient disséminés et communiquait, au nord, avec les Groupes 34 et 35 (Brosserie et Maroquinerie), à l'est, avec une Section américaine et à l'ouest, avec le Groupe 61 (Industries diverses du Vêtement).

Cet emplacement était assez avantageux, mais il eût été meilleur si la disposition des deux grandes baies ouvrant sur First Street, et par où pénétrait la lumière, n'avait eu le grave inconvénient de laisser dans l'obscurité certaines parties de l'Exposition. C'est ainsi que, dans plusieurs Groupes, celui de Lyon notamment, les exposants furent forcés de recourir à l'éclairage électrique pendant la journée. D'ailleurs, tant que l'on construira des palais pour les Expositions en s'occupant uniquement de leur aspect extérieur sans s'inquiéter des nécessités de l'aménagement intérieur, nous aurons toujours de semblables critiques à formuler.

Il faut donc complimenter M. de Montarnal, architecte de notre Groupe, d'avoir tiré le meilleur parti possible d'un emplacement médiocre et d'avoir réalisé, avec des ressources très modestes, une décoration gaie et élégante. L'aménagement était le classique aménagement des Expositions ; les voies étaient larges et permettaient aux visiteurs de circuler aisément, le plafond était recouvert d'un velum uni. Le Comité avait adopté un projet simple, un coloris léger, beige très clair rehaussé de filets d'or ; des panneaux, où le nom de l'exposant était inscrit dans un motif ornemental de chardons surmontaient les vitrines. Je regrette seulement l'adoption du système de vitrines qui paralyse l'architecte et donne l'aspect d'un bazar à la plus belle Exposition. Je sais bien que l'on m'opposera la difficulté qui résulterait de l'abandon de ce système et qui serait de confondre les apports respectifs des exposants, mais je crois qu'il serait possible, en étudiant la question, d'arriver à un résultat meilleur pour la mise en valeur de nos belles productions françaises d'un caractère si esthétique.

Le Groupe 58 a été très visité et a constitué pour les dames américaines, très amateurs des délicats et souvent admirables travaux exposés, une véritable attraction. La broderie fut particulièrement remarquée, c'est un art essentiellement parisien qui occupe un grand nombre d'artisans des deux sexes pour des besognes diverses ; d'habiles dessinateurs leur fournissent des modèles et leur collaboration intelligente a permis à cette industrie de se perfectionner sans cesse, a contribué à maintenir le goût de la broderie et à en faire durer la mode ; en même temps, l'heureuse combinaison des diverses matières telles que : paillettes, perles, métal, soies, fleurs en soie, etc., amène des variations de modes très profitables à l'industrie elle-même.

Les brodeurs avaient eu l'excellente idée de présenter, sur des mannequins, des toilettes entières. Les robes ainsi exposées par MM. Ancelot, Béquet, Bellan et autres ont obtenu un vif succès ainsi que les dentelles de MM. Marescot et Leré. Dans la magnifique Exposition de M. Georges Martin (Compagnie des Indes), la dentelle au point de France a provoqué l'admiration bien justifiée des visiteurs. Les Vittel, les Luxeuil exposés par M. Deltenre, secrétaire et membre du Jury, méritent d'être mentionnés.

Calais a réalisé de grands progrès dans la fabrication mécanique de la dentelle et paraît être arrivé à la perfection ; M. Hénon, qui a contribué pour sa large part à la prospérité de cette région, a obtenu son succès habituel. Nous avons remarqué MM. Francès, Robert West,

Bomy, M. Davenière, dont la grande et belle Exposition doit être signalée. Dans le même ordre de fabrication, M. Gabet-Devouge et les exposants de Caudry (Nord) se sont groupés. Ils occupaient un emplacement de 9 mètres de vitrine et ont attiré l'attention par la présentation de dentelles de prix très modique ; la soie de Chardonnet (Besançon) a une Exposition très intéressante, grâce aux spécimens variés où le fil nouveau est employé pour remplacer la soie.

A côté des dentelles et des broderies dont la beauté et la richesse sont toujours attirantes, la passementerie semblait devoir présenter un intérêt secondaire, cependant son Exposition complétait l'harmonie du Groupe.

Deux dessinateurs seuls exposent : MM. Georges et Sins. Il est vivement regrettable que les dessinateurs industriels de Paris, malgré les efforts du trésorier, n'aient pas répondu à l'appel pressant qui leur avait été adressé et n'aient pas compris l'intérêt qu'il y avait pour eux à participer à l'Exposition de Saint-Louis, cette participation aurait affirmé le rôle et l'importance du dessin dans les progrès artistiques des industries représentées au Groupe 58.

L'Angleterre vient immédiatement après la France, son installation est très bien comprise. L'idée générale de cette Exposition était de présenter d'une façon aussi pratique que possible et au moyen de costumes, de tentures, d'étoffes d'ameublement et de petits objets d'usage courant, les différentes industries textiles. La décoration extérieure des vitrines, des dentelles admirables prêtées par des particuliers, est, en quelque sorte, l'histoire de la dentelle pendant les trois derniers siècles. Des panneaux peints représentent des personnages dans les costumes du xvi<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle ; ce sont des reproductions d'œuvres de grands maîtres choisies au point de vue particulier de l'histoire de la dentelle, exécutées par des élèves des Ecoles d'art de la Grande-Bretagne.

C'est ainsi que nous avons pu reconnaître les célèbres portraits de Gaston de France, duc d'Orléans, par Van Dyck (musée de Chantilly), dentelle au coussin plat du début du xvii<sup>e</sup> siècle ; la femme de Nicolas Van Berensteyn, par Franz Hals (musée du Louvre), broderie fil d'or et dentelle Reticella ; William Van Huyghen, par Franz Hals (galerie de Son Altesse le prince de Liechtenstein), dentelle Reticella du début du xvii<sup>e</sup> siècle ; la reine Elisabeth, par Zuccero (collection de Chatsworth House, appartenant au duc de Devonshire), dentelle du xvi<sup>e</sup> siècle et broderie colorée ; Charles IX, par François Clouet (galerie impériale de Vienne), broderie fil d'or ; comtesse de Derby,

par Cornélius Janssens (musée Victoria et Albert), dentelle plate pour coussin ; Bossuet, évêque de Meaux, par Hyacinthe Rigaud (musée du Louvre), dentelle au coussin de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; une princesse de France, par Pierre Mignard (musée de Niort), dentelle point à l'aiguille, point de rose vénitien du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ; Marie Leczinska, reine de France, par Carl Van Loo (musée du Louvre), dentelle à l'aiguille point d'Alençon du XVIII<sup>e</sup> siècle et travail de guipure or et argent ; le roi Georges III, par Ramsay, d'après une gravure de la bibliothèque nationale de Londres, broderie d'or du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Princesse Charlotte, par G. Dawe (galerie nationale des portraits de Londres), dentelle au coussin du XIX<sup>e</sup> siècle ; la Reine Adélaïde, par sir W. Beechey, d'après une gravure de Reynolds (bibliothèque nationale de Londres), dentelle appliquée sur filet du XIX<sup>e</sup> siècle.

La fabrication mécanique de Nottingham figurait à peine, par conséquent l'Exposition anglaise était moins complète que la nôtre. C'était, en somme, une Exposition de luxe ; les couvents et les écoles y tenaient une grande place.

L'Allemagne était installée dans la partie centrale du Palais des Manufactures et était très favorisée par l'éclairage venant du haut. Ses apports sont surtout industriels et présentent de l'intérêt au point de vue de l'article bon marché : dentelles, broderies, passementeries fabriquées à la machine.

La petite Exposition de la Belgique, très en vue au centre du Palais de ce royaume, était remarquable et son attrait principal consistait en une série de dentelles merveilleuses qu'exposaient la Compagnie des Indes (M. Martin) et M<sup>me</sup> Minne Dansaert. Cette dernière s'est distinguée par des travaux d'une grande finesse et d'un goût exquis ; le dessin très étudié de ses dentelles et la variété de leurs styles et des points employés : point à la rose, point de Venise, point d'Alençon, point d'Eekent, etc., donnaient un cachet très artistique à son Exposition.

L'Exposition des Etats-Unis intéresse particulièrement l'ameublement, le genre Nottingham y est très bien représenté par les maisons Clarence Withmann, Creighton et Burch. En dehors de la maison Singer, la broderie n'offre pas de particularité commerciale et est surtout appliquée aux travaux de dames.

En Italie, les exposants sont disséminés ; les uns exposent dans des vitrines fermées, d'autres à étalage ouvert. Il y a des travaux remarquables en broderie religieuse ; dans ce genre, il faut citer tout par-

culièrement la maison Bruno et Biraghi, MM. Melville et Ziffer pour leurs dentelles de Venise : robes et ameublement, et les écoles très intéressantes.

Le Japon a présenté ses habituels chefs-d'œuvre ; mais, malgré la magnificence des étoffes et la virtuosité des brodeurs, on n'éprouve pas devant eux l'admiration qu'ils méritent ; peut-être sommes-nous trop habitués à cet art immuable qui, malgré des tentatives que je signale ailleurs, ne renouvelle pas ses procédés. J'en dirai autant de la Chine, bien que ses broderies aient un caractère très différent et moins élégant que celles du Japon.

Le Mexique ne fournit guère que des travaux d'amateurs, il y a dans cette Section beaucoup d'exposants et peu de choses exposées dans des vitrines à pieds isolées.





## IV

### JURY DES RÉCOMPENSES

L'Administration américaine ayant décidé de confondre le Groupe 58 avec le Groupe 59 (robes et confections), les membres du Jury siégerent ensemble, avec le même président.

#### *Bureau :*

*Président :* M. LAKE, Frédéric-C., secrétaire administratif de la maison b. Nugent Brothers, D. G. C°, de New-York (Etats-Unis d'Amérique).

*Vice-présidents :* M. PERDROUX, M., vice-président de l'Association générale du Commerce et de l'Industrie des tissus et matières textiles; président honoraire de la Chambre syndicale de la confection et de la couture pour dames et enfants; membre du conseil supérieur du travail; président du Groupe 59 à l'Exposition de Saint-Louis; vice-président du Jury international (France).

M. SZOGYENY, Geo, délégué, résidant du gouvernement hongrois pour suivre les progrès de l'industrie américaine (Hongrie).

M. DELTENRE, Ed., secrétaire du Groupe, fabricant à Vittel (Vosges), France.

*Secrétaires :* M. Mc GARRY-JEFFERSON (J.), négociant en sparterie (Etats-Unis d'Amérique);

M<sup>me</sup> CHERRY, D. J., secrétaire nommée par M. Deltenre, vice-président (Etats-Unis d'Amérique).

#### *Jurés titulaires américains :*

MM. CAMPBELL, E. T.;

EBRHARDT, JESSICA, chef de rayon acheteur de dentelles, maison B., Nugent Brothers D. G. C°.

M. GLOVER, Walter E., négociant en nouveautés.  
 M<sup>me</sup> MAJORS, F. P.  
 M<sup>me</sup> SUMMERS, Marguerite.  
 WINN, M.  
 WOLFF, Anna.  
 M<sup>me</sup> WOOD, E. D.

*Jurés titulaires des autres nations:*

M. BLACKBOURNE, négociant en dentelles (expert en dentelles), Londres (Grande-Bretagne).  
 M<sup>me</sup> CUELLER, García (Mexique).  
 M. FUSELLI, Eugène, voyageur représentant, articles de quincaillerie (Italie).  
 M. GURTHER, Max, professeur de mécanique pour l'industrie des textiles, Berlin (Allemagne).  
 M. MARIANI, Antonio, planteur, Porto-Rico (Grandes Antilles).  
 M. OTAGAWA, M. (Japon).  
 M. ROSENTHAL, M.-Charles, négociant en articles divers (Autriche).  
 M. M. Hubert de VAUTHIER, fabricant d'équipements militaires, Paris (France).  
 M. YI HUANG-CHUNG, Dr. (Chine).  
 M. BÉRAUD, E., fabricant, à Paris (France).

Une division fut faite : un Groupe formait le Jury de la Dentelle, l'autre celui de la Broderie.

*Jurés pour la dentelle :*

*Vice-président.* — M. Deltenre, Ed.  
*Secrétaire.* — M<sup>me</sup> Cherry, D.-J.  
 MM. Campbell, Eckhardt, M<sup>me</sup> Majors, M<sup>me</sup> Wolff, M<sup>me</sup> Wood,  
 MM. Blackbourne, Fuselli, Gurther.

*Jurés pour la broderie :*

*Vice-président.* — M. Szogyeny.  
 MM. Eberhardt, Glover, Summers, Winn, Gueller, Ogotawa,  
 Rosenthal, Yi Huang-Chung, Béraud.

Nous avons obtenu deux vice-présidents français : M. Perdoux, pour le Groupe 59, et M. Deltenre, pour le Groupe 58.

## TABLEAU GÉNÉRAL DES RÉCOMPENSES

NOMS DES PAYS	Exposants catalogués		Membres du Jury		Hors concours		Grands prix		Médailles d'or		Médailles d'argent		Médailles de bronze		COLLABORATEURS		
Etats-Unis d'Amérique . . . . .	31	12							3	1							
France . . . . .	41	2	3	13	8	5					17	6	3	11			
Colonies La Réunion . . . . .		1										1	2				
Allemagne . . . . .	47	1															
Autriche . . . . .	19	1															
Belgique . . . . .	11																
Brésil . . . . .	8																
Bulgarie . . . . .	3																
Ceylan (Hindoustan) . . . . .	8																
Chine . . . . .	13	1															
Cuba (Antilles) . . . . .		1															
Danemark . . . . .		1															
Grande-Bretagne . . . . .	46	1															
Haïti (Grandes Antilles) . . . . .	1																
Hongrie . . . . .	22	1															
Japon. . . . .	80	1															
Italie. . . . .	11	1															
Indes. . . . .	2																
Mexique . . . . .	100	1															
Pays-Bas . . . . .	2																
Nicaragua . . . . .	17																
Perse. . . . .		1															
Porto-Rico (Grandes Antilles) . .	43	1															
Portugal . . . . .		3															
Russie . . . . .	8	n'a pas exposé															
Siam (Indo-Chine) . . . . .	2																
Suède . . . . .	2																
Suisse . . . . .	2																
Venezuela (Amérique du Sud) . .	1																
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>497</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>44</b>	<b>58</b>						



# V

## DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

### FRANCE

Nous avons cru devoir décrire les Expositions en les groupant par catégories de récompenses. Cette méthode permet d'établir une comparaison entre des mérites égaux.

#### Hors concours.

MAISON A. ANCELOT. — M. A. ANCELOT, le distingué président du Comité français des Expositions à l'étranger, avait tenu à honneur de donner aux Américains une idée complète de la broderie parisienne.

L'arrangement de son Exposition, très artistique, très savamment entendu, mettait en valeur, dans un ensemble luxueux, les travaux remarquables et très variés qu'il présentait à Saint-Louis. Ils occupaient une vitrine d'angle, considérablement agrandie par les glaces qui en formaient le fond ; au-dessus de ces glaces étaient disposés des lambrequins en dentelle malines ornées de guirlandes de roses en mousseline de soie chiffonnée rose pâle ; sur le côté, des panneaux de drap crème sur lesquels étaient appliquées des guirlandes de roses en drap peint d'un coloris très doux formaient encadrement.

Dans cette vitrine, M. Ancelot exposait une toilette entière en liberty crème, deux corsages, un panneau de robe de bal en dentelle Chantilly, une quille en mousseline de soie blanche, un panneau de robe incrusté de broderie, un volant de Chantilly, une jolie dentelle de Venise rehaussée de perles fines et de ganse d'argent et sur laquelle étaient jetés des bleuets brodés au passé, une belle dentelle Duchesse enrichie

de perles fines, de diamants et sertie d'un cordonnet d'or, et enfin un entre-deux en guipure rehaussé également de cabochons, de perles fines, de paillettes et de points de soie.

Parmi toutes ces merveilles de goût, la robe de soirée a été particulièrement admirée. Sa composition en était originale et élégante et la disposition des incrustations de dentelles est faite pour donner une grâce incomparable à une silhouette féminine. Le corsage en forme de boléro à manches courtes était incrusté de dentelles gansées de Lyon. A partir des hanches, la robe était également incrustée de dentelles gansées de Lyon qui formaient une bordure irrégulière à la traîne. Le motif de dentelle prenait toute son ampleur dans le bas de cette traîne et venait s'amincir vers la taille. Sur cette dentelle, des chrysanthèmes brodés en soie de Chine et en rococo étaient très artistiquement jetés.

J'ai parlé de deux corsages, tous deux très jolis : l'un de style Louis XVI avec un empiècement de dentelle de Venise incrustée qui formait caissons sur du taffetas crème ; une berthe ornée de motifs incrustés de dentelle Chantilly était montée sur cet empiècement. Des bouquets de fleurs Pompadour exécutées au crochet de Beauvais, des perles fines et des similis terminaient avec une note brillante cet ensemble charmant. L'autre corsage était garni de dentelle Duchesse et de dentelle Malines, et son empiècement de broderie formant étole était incrusté de mousseline de soie sur du taffetas blanc. Des groupes de fleurettes en mousseline de soie chiffonnée mauve pâle étaient retenus par des tiges en cordonnet de soie crème avivé de place en place par des points de soie vert tendre. Un point lumineux dans le cœur de la fleur formé par des similis complétait l'harmonie de couleur ; le corsage était attaché par une frange de perles fines, de perles irisées et de similis qui retenait un pendentif de fleurs en mousseline plissée dont les étamines étaient formées par des perles fines. M. Ancelot joignait à ces corsages deux colliers en perles fines et diamants et dont une partie tissée en or était brodée de soies de couleurs imitant les émaux. C'était à la fois étincelant, distingué et d'un goût parfait.

Il faut encore signaler la beauté et la légèreté du panneau de robe de bal en dentelle Chantilly, avec sa broderie Pompadour en soie de Chine, ses perles fines, ses paillettes et ses fleurs en mousseline chiffonnée ; le dessin « Les violettes » en dentelle Chantilly noire qui ressortait admirablement, grâce aux rehauts de velours noir sur un fond de mousseline de soie blanche, et la ravissante broderie au cro-

chet de Beauvais qui se détachait de façon si discrète sur un panneau de mousseline de soie crème.

Je ne citerai pas ici toutes les récompenses qui ont marqué les Expositions de M. ANCELOT, la liste en serait trop longue ; je me bornerai à dire que M. A. Ancelot est ancien président de l'Association des Tissus et matières textiles ; président honoraire de la Chambre syndicale des Dentelles et Broderies ; membre de la Commission permanente des Valeurs en douane ; membre de la Chambre de Commerce de Paris ; président du Comité français des Expositions à l'étranger, officier de la Légion d'honneur.

MAISON BÉRAUD ET C<sup>ie</sup>. — M. BÉRAUD est ancien vice-président de la Chambre syndicale de dentelles et broderies, officier d'Académie, membre du Jury à l'Exposition de Saint-Louis ; la maison BÉRAUD ET C<sup>ie</sup> obtint une médaille d'or à Paris en 1900, où la beauté de ses broderies au petit point fut remarquée. Elle a une Exposition très intéressante à Saint-Louis. Les dentelles et les broderies qu'elle fait fabriquer sont surtout applicables dans l'ameublement ; c'est donc un ameublement presque complet qu'elle nous présente. De grands rideaux, un berceau, une table à coiffer, des panneaux, des écrans, des coussins, forment un très joli ensemble dans sa belle vitrine. Les rideaux en dentelle arabe sont d'un beau style et très bien traités ; la table à coiffer en dentelle mignardise et filet trouverait sa place dans l'intérieur luxueux d'une élégante ; les panneaux, les écrans, les coussins sont brodés à la main d'une façon charmante et rendus originaux par les rubans et le travail au crochet Louis XVI. J'ai gardé pour la fin la ravissante dentelle qui est une spécialité de la maison et que MM. Béraud et C<sup>ie</sup> ont déposée sous le nom de « Parisienne ». Elle est très bien présentée dans la décoration d'une fenêtre, au centre de leur Exposition, et les visiteurs ont apprécié sa souplesse et son élégance.

MAISON ED. DELTENRE. — M. Edmond DELTENRE était hors concours de droit, étant données ses fonctions de membre du Jury.

Déjà médaille d'argent en 1889, cinq ans après la fondation de sa maison ; hors concours à Chicago en 1893, médaille d'or à Paris en 1900, rappel de médaille d'or à Hanoï et chevalier de l'ordre du Cambodge en 1902 ; membre du Jury de l'Exposition du Mobilier en 1902 ; membre du Comité d'admission et d'installation et secrétaire du Groupe 58, membre et vice-président du Jury des récom-

penses à l'Exposition de Saint-Louis. Il fut nommé officier d'académie en 1893.

Sa maison, très importante, et qui occupe 900 à 1,000 ouvriers et ouvrières, tant à Vittel, où est établi le siège de sa fabrication, que dans les Vosges, la Haute-Savoie et le Doubs, possède une organisation complète ; des dessinateurs et des metteurs en carte y sont attachés.

M. Edmond DELTENRE a présenté ses envois d'une façon fort artistique. Sous une élégante galerie en bois sculpté et doré, une fenêtre complète est décorée avec deux grands rideaux et un store ; les rideaux, dont le dessin de style Louis XVI est très gracieux, sont exécutés au point de Flandre, travail aux fuseaux appliqué sur fond de gaze de soie ajourée ; le store est une application sur linon de fil agrémenté de broderies anglaises ; son soubassement est en dentelle au filet italien écrù et or est entouré d'entre-deux et de festons au point de Vittel également écrù et or ; c'est une jolie harmonie de couleurs, grâce au mélange de l'or, de l'écrù et du blanc. J'ai beaucoup goûté la délicatesse et la variété du travail des deux autres rideaux, l'un de style Louis XIII, application de motifs au point de Vittel sur étamine ajourée et incrustation de médaillons avec têtes de personnages de l'époque ; l'autre de style gothique, avec des médaillons ovales incrustés ; dans ce dernier, un travail à l'aiguille d'une grande finesse faisait valoir admirablement un groupe de fruits. Une nappe ronde est d'un effet très riche avec son large entourage au point de Flandre ; c'est encore une incrustation de médaillons en filet italien et de panneaux rectangulaires au point à l'aiguille représentant des figurines supportant des corbeilles de fleurs.

Il faudrait, du reste, citer toute l'Exposition de M. DELTENRE ; elle est remarquable par son arrangement, par le style des dessins, et ainsi que je le dis plus haut, par la finesse et la diversité des points et des matériaux employés. J'aurais pu citer, en première ligne, ses deux grands rideaux composés de carrés en filet italien, entourés de rectangles, brodés sur batiste en point coupé, rehaussés d'entre-deux en filet fin. Ces deux pièces sont vraiment belles et ont été très justement appréciées par les visiteurs.

### Grands prix.

MAISON H. BÉQUET. — M. Henri BÉQUET, dont les débuts dans la broderie remontent à 1874, succéda à MM. Oppenheim Weill, en 1883.

Il fut très remarqué par sa belle Exposition à Paris, en 1900, qui lui valut une médaille d'or ; président du Groupe des dentelles et broderies à Hanoï, en 1902 ; chevalier de l'ordre du Cambodge ; président de la Chambre syndicale des dentelles et des broderies ; officier d'Académie ; membre des Comités d'admission et d'installation, il présidait le Groupe 58 de l'Exposition de Saint-Louis.

Cette fois encore, M. Henri BÉQUET expose de superbes travaux. Servant à merveille les caprices de la mode, il est très recherché aux États-Unis, comme en France d'ailleurs. Le goût parfait, la délicate fantaisie qu'il apporte dans l'application de la broderie aux robes de bal, de gala, de ce qu'on pourrait appeler les parures du soir, triomphent dans son Exposition de Saint-Louis. J'ai particulièrement admiré une robe de soirée en satin blanc, d'un effet exquis et vaporeux. Elle est ornée d'un dessin de branches de pins brodées en soie d'un coloris délicieux allant du beige clair au vert tendre, mélangé d'argent et de brillant ; les pins ressortent en relief sur un tulle illusion blanc doublé de gaze pailletée comme sur une nuée blanche de givre. L'effet de cette composition, déjà charmant au jour, serait devenu féerique sous l'éclat de la lumière électrique. Je signalerai aussi deux élégants corsages en broderie imitant les dentelles anciennes, une garniture de peau brodée au petit point et rehaussée de fils d'or et d'argent, deux réticules et un porte éventails en broderie Louis XV brodé au passé et en rococo pompadour. Le mélange de broderie et de métal fin, les dentelles chiffonnées sur lesquelles tout se fond donnent un caractère très personnel à ce décor charmant.

MAISON L. BELLAN. — M. Léopold BELLAN, syndic du Conseil municipal de Paris, exposait une très jolie robe de soirée en mousseline pailletée et brodée. Son délicieux coloris vert tendre, le chatoiement des verroteries, la sûreté du dessin faisaient de cette robe une merveille d'élégance. M. Léopold BELLAN était hors concours en 1900, et ce n'est pas seulement à Saint-Louis que son originalité et son bon goût furent appréciés. On se souvient encore de deux ravissantes robes de tulle qu'il exposait en 1900 et qui offraient les mêmes qualités d'interprétation délicate du dessin, de richesse et de finesse d'exécution que celle qu'il a présentée à Saint-Louis en 1904.

MAISON BOYRIVEN FILS ET CRET. — M. BOYRIVEN était membre des Comités d'admission et d'installation et vice-président du Groupe 58 à l'Exposition de Saint-Louis. La maison BOYRIVEN FILS et CRET a obtenu un Grand prix bien mérité par la grande richesse de ses passe-

menteries et de ses articles Jacquard d'une fabrication très compliquée. Les galons en velours coupé et frisé sont admirablement traités et on regrette seulement qu'une maison de cette valeur et de cette importance n'attache pas un plus grand intérêt aux dessins, car elle arriverait ainsi à la perfection.

**MAISON DARQUER-BACQUET.** — La maison DARQUER-BACQUET est une vieille maison, très connue et très appréciée, car, depuis 1830, époque à laquelle M. Bacquet père la fonda, elle n'a cessé de marcher dans la voie du progrès et de chercher à améliorer ses procédés de fabrication ; elle a, du reste, entièrement renouvelé son matériel depuis 1879. M. DARQUER-BACQUET, ancien président de la Chambre de commerce de Calais, était membre du Comité d'organisation et d'installation à Paris, en 1889 et en 1900. Il s'est spécialisé dans la copie des vraies dentelles imitées d'une façon si surprenante, qu'il faut presque le déplorer pour l'avenir de la dentelle à la main ; et l'on comprend que ces Valenciennes fines, ces imitations remarquables de point de Bruxelles, de Malines sur un fond si délicat, de blondes de Chantilly dont le point de chaîne est si régulier, aient obtenu un Grand prix.

Ce n'est pas, du reste, le premier succès de la maison DARQUER-BACQUET, car elle avait déjà obtenu une médaille d'argent, en 1867, un diplôme à Philadelphie, en 1876, une médaille d'argent à Paris, en 1878, une médaille d'or à Paris, en 1889, un diplôme à Chicago, en 1893, et un diplôme d'honneur à Bruxelles, en 1897.

**MANUFACTURE DAVENIÈRE ET C<sup>ie</sup>.** — La manufacture DAVENIÈRE et C<sup>ie</sup> est trop universellement connue pour que je retrace ici son histoire.

Nous savons au prix de quels sacrifices ont été accomplis les progrès réalisés par les manufacturiers de Calais et de Lyon ; ce sont leurs efforts qui ont permis à la France, non seulement de rivaliser avec Nottingham, mais aussi de conquérir une incontestable supériorité dans l'industrie dentellière.

Parmi ces manufacturiers, MM. Davenière et C<sup>ie</sup> occupent aujourd'hui une des premières places et de nombreuses récompenses sont venues encourager leurs travaux, chaque fois qu'ils les ont soumis à l'appréciation d'un Jury dans les Expositions. En 1883, à Amsterdam, ils obtinrent une médaille d'argent ; en 1885, à Anvers, une médaille d'or, et un Grand prix à Paris, en 1889. A cette époque, leur maison modeste à ses débuts, en 1869, était devenue une fabrique importante ayant de grands débouchés, faisant un chiffre d'affaires considé-

rable et toujours grandissant, occupant un personnel nombreux et expérimenté (environ 2.300 employés en 1904). Depuis, les succès se suivent d'année en année : en 1891, médaille d'or à Moscou ; en 1893, médaille d'or à Chicago ; en 1897, Grand prix à Bruxelles et Grand prix à Saint-Louis, en 1904.

J'ai déjà dit que l'Exposition de MM. DAVENIÈRE et Cie occupait un grand espace ; j'ajouterais qu'elle est fort intéressante et très complète, car tous les genres de leur fabrication y sont représentés : dentelles Chantilly, Valenciennes, dentelles espagnoles, robes de soirée perlées et brodées à la main, dont l'application et la broderie sont faites sur leurs machines à coudre. L'ameublement y est représenté par une garniture de rideaux ; on sent un grand effort qui a porté sur l'extrême finesse de la fabrication. Une pièce superbe est à citer : c'est un grand volant Chantilly de dessin Louis XV, qui imite admirablement la vraie dentelle ; c'est la première fois qu'on fabrique à Calais une pièce de cette importance.

MAISON FRANCÈS FRÈRES. — L'Exposition de MM. FRANCÈS frères, de Calais, offre un intérêt tout particulier par les belles imitations de dentelles à la main qui y sont présentées ; imitations d'une perfection telle qu'elles semblent défier l'examen de quiconque n'est pas expert en dentelles. La dentelle Chantilly, le point à l'aiguille, les applications de Bruxelles, le point d'Angleterre en volant et en laize, les dentelles de Bruges, qui figuraient dans leur vitrine étaient bien dignes de l'admiration du public et de celle plus avertie des professionnels. MM. FRANCÈS frères sont spécialistes de voilettes friquette. Ils ont inventé pour l'emploi des fils d'or et d'argent des barres spéciales qui facilitent le travail du métal au métier et produisent un genre dit à quatre barres, des dentelles de soie et de coton ; tout cela a été dit dans le précédent rapport de M. Hénon ; on ne peut que signaler l'incessante recherche de ces manufacturiers. MM. FRANCÈS frères avaient obtenu une mention honorable à Paris en 1867, une médaille de progrès à Philadelphie en 1876, une médaille de bronze à Paris en 1878, un diplôme commémoratif à Moscou en 1891, un diplôme commémoratif à Chicago en 1893, une grande médaille d'honneur à Amsterdam en 1895, un diplôme d'honneur à Bruxelles en 1897, une médaille d'or à Paris en 1900, une médaille d'or à Hanoï en 1902 et, enfin, ils emportent un Grand prix à Saint-Louis en 1904.

**MAISON EUGÈNE GOULETTE.** — M. Eugène Goulette, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, président honoraire de la Chambre syndicale de la passementerie, mercerie, boutons et rubans, vice-président du Syndicat général du Commerce et de l'Industrie, membre de la Commission permanente des valeurs en douane, que ses succès antérieurs et sa notoriété ont désigné spécialement à l'attention du Jury, a obtenu un Grand prix à Saint-Louis. Il y expose de très jolies franges pour costumes de dames, des agréments, des cordelières fantaisie, de beaux empiècements en passementerie et de superbes galons tissés au métier haute lisse. Bien que tout cela fût parfait, et en raison même de cette perfection, nous avons regretté que la petite Exposition de M. Goulette ne donnât aux Américains qu'une idée si réduite de l'importance de sa maison.

**MAISON HENRI HÉNON.** — J'ai parlé des progrès considérables accomplis par Calais dans la fabrication mécanique de la dentelle. Je dois ajouter ici que, si cette fabrication touche de bien près à la perfection, si les dentelles ainsi fabriquées rivalisent maintenant en beauté avec les vraies dentelles d'une manière si parfaite qu'il est difficile de les distinguer, nous devons en grande partie en reporter le mérite à M. Henri Hénon. Son éloge, du reste, n'est plus à faire, et si nous jetons un regard sur le chemin parcouru par lui depuis la fondation de sa maison, en 1860, nous verrons que toutes ses étapes sont marquées par un succès. Qu'il expose à Anvers, à Barcelone, à Moscou, à Chicago ou à Paris, les plus hautes récompenses et les distinctions les plus flatteuses lui seront toujours attribuées et à juste titre. M. Hénon fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1889. Il est maintenant officier de la Légion d'honneur et aussi officier de l'ordre royal du Cambodge, officier de la Couronne d'Italie, chevalier de l'ordre royal de François-Joseph d'Autriche, officier du Lion et du Soleil de Perse. Il a consacré tout son effort au progrès de l'industrie dentellière, qui est une des sources de vie du Pas-de-Calais et à l'amélioration du sort des Calaisiens; il est membre fondateur de l'Association syndicale des fabricants de tulles et dentelles de Calais, organisateur des Expositions de l'industrie de Calais à toutes les Expositions internationales depuis 1878, secrétaire du Comité départemental de l'Exposition de 1900, vice-président des Comités d'admission et d'installation, ensuite rapporteur du Jury international de l'Exposition de 1900, où il exposait dans trois Classes. Il

s'occupe aussi des écoles, sachant quelle part prépondérante elles doivent tenir dans les métiers d'art décoratif et industriel ; il publie des brochures sur les intérêts généraux des Calaisiens et est l'auteur apprécié d'un ouvrage récompensé d'une médaille d'or sur l'industrie des dentelles mécaniques du Pas-de-Calais, publié et vendu au profit de l'érection d'un monument au grand Jacquard. M. Hénon est président du Comité calaisien, contrôleur des finances et membre du Conseil d'administration de l'Alliance française, conseiller du Commerce extérieur, membre du Conseil d'administration de l'office national du Commerce extérieur, membre du Comité directeur du Comité français des Expositions à l'étranger, consul de Belgique à Calais, etc.

Son zèle est infatigable, car M. Hénon se préoccupe aussi du bien-être de l'ouvrier et son usine, qui fut désignée en 1889 par les suffrages de tous les fabricants de Calais pour être visitée par le regretté président Carnot, est celle où se gagnent régulièrement les plus gros salaires et où l'on trouve le plus d'anciens ouvriers.

M. Hénon qui, depuis 1900, s'est associé ses deux fils, a renouvelé, amélioré et augmenté son matériel et ses procédés de fabrication. C'est grâce à cette recherche incessante qu'il doit le succès qu'il vient encore de remporter à Saint-Louis. Ses imitations de Valenciennes, de Malines et surtout les Valenciennes guimpées sont parfaites et les dessins en sont admirablement et judicieusement choisis.

**MAISON GEORGES MARTIN.** — M. MARTIN, Georges (Compagnie des Indes), à Paris et à Bruxelles, président honoraire de la Chambre syndicale des dentelles et broderies, chevalier de la Légion d'honneur, et chevalier de l'ordre de Léopold, Grand prix à Paris (1889), hors concours à Moscou (1892), hors concours à Chicago (1893), Grand prix à Anvers (1894), diplôme d'honneur à Amsterdam (1895), Grand prix à Bruxelles (1897), membre du Jury à Paris (1900), Grand prix à Hanoï (1902) et enfin Grand prix à Saint-Louis (1904).

M. Georges MARTIN a succédé à MM. Verdé, Delisle et Cie et a conquis la première place avec ses belles dentelles depuis longtemps réputées. Les riches spécimens de sa fabrication ont toujours brillamment figuré dans les Expositions et l'on se rappelle encore la ravissante robe et le volant de Chantilly « Les Saules » exposés par lui en 1900. A Saint-Louis, M. Georges MARTIN fournit une preuve éclatante de l'importance du dessin dans les industries d'art et il est à souhaiter que son exemple soit suivi par tous les fabricants. J'ai été

frappé de l'effet nouveau créé par ce rajeunissement du dessin, car c'est en s'écartant des genres connus et des styles anciens, et par des recherches constantes que M. Georges MARTIN arrive à exécuter des chefs-d'œuvre de fabrication où tout est parfait : le choix des matières employées, le piquage des cartes aussi bien que la partie artistique. Tel ce merveilleux volant au point de France, d'un dessin si charmant, qui occupe, avec raison, la place d'honneur dans son Exposition. J'ai admiré une robe de toute beauté et la finesse extrême des volants de Chantilly qui la composent, une berthe de corsage au point de France plat, un point à la rose d'une grande délicatesse, des volants d'Alençon en dentelle aux fuseaux et une écharpe de blonde blanche. M. Georges MARTIN exposait aussi dans la Section belge, des dentelles fabriquées en Belgique qui se recommandent, elles aussi, par les mêmes qualités que celles des dentelles exposées dans la vitrine française ; leur délicatesse infinie, leur extrême légèreté émerveillent le visiteur et j'ai spécialement noté la robe composée de volants en application de Bruxelles (dentelle aux fuseaux), l'écharpe en application de Bruxelles avec des jours à l'aiguille très délicats, les Valenciennes, les Duchesses également en dentelle aux fuseaux, les dentelles à l'aiguille, une dentelle Régence, dont les fleurs en fine dentelle de Bruxelles avec jours à l'aiguille sont reliées par de grosses brides à l'aiguille et font un si joli effet, et la berthe de corsage en point de Venise dont le dessin nouveau, dans le genre du point de France, est très intéressant et très riche.

MAISON ROBERT WEST. — M. Robert WEST, de Calais, dont la maison existe depuis 1823, obtint une médaille d'argent à Paris, en 1878, puis une médaille d'or à Anvers (1885), un Grand prix, Paris (1899), hors concours dans la Section française à Chicago (1893), une croix d'honneur, médaille spéciale de Sa Majesté la reine régente, à Amsterdam (1895), un Grand prix à Bruxelles (1897), un Grand prix à Paris en 1900, chevalier de la Légion d'honneur pour services rendus à l'Industrie française ; il est Grand prix à Saint-Louis, en 1904.

M. Robert WEST expose les types spéciaux de sa fabrication. Les belles laizes, les grands volants, les blondes de soie, les ravissantes dentelles noires genre Bayeux, les écharpes légères, les voilettes sont fabriquées sur des métiers d'une grande puissance et, grâce à un outillage des plus complets et très perfectionné, M. Robert West arrive à une finesse extrême d'exécution. L'élégance des dessins, le bon goût

apporté dans leur choix, la beauté de la fabrication justifient pleinement la haute récompense accordée à M. Robert WEST.

**ECOLE PROFESSIONNELLE ET MÉNAGÈRE D'YZEURE.** — L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE ET MÉNAGÈRE D'YZEURE (Allier), fondée en 1888, reçoit 300 pupilles de l'Assistance publique et est dirigée par M<sup>me</sup> de Feuardent. Elle figure à l'Exposition de Saint-Louis avec les travaux exécutés dans la classe confiée à M<sup>le</sup> Engel, professeur de broderie, et à M<sup>le</sup> Parmentier, sous-maîtresse et ancienne élève de l'école. L'enseignement donné durant sept heures par jour comprend tous les genres concernant le costume et l'ameublement et est complété par un cours de dessin et d'aquarelle. Les élèves ne sont pas spécialisées et sont exercées successivement à des travaux divers, de manière à faire un appren-tissage complet de leur profession. L'atelier de broderie compte 40 à 50 élèves et ces jeunes filles ont envoyé à Saint-Louis un écran sur satin noir orné de pavots et quelques coussins. On sent l'inspiration directe de la nature dans la composition du dessin et l'harmonie des couleurs, dans la naïveté et l'imprévu d'une interprétation sincère, en même temps qu'on constate une intéressante habileté d'exécution dans les travaux exposés. Cet enseignement donne donc des résultats satisfaisants.

Le Jury, désirant encourager une école, fut unanime à lui décerner un Grand prix.

**COLLECTIVITÉ DE CALAIS.** — LA COLLECTIVITÉ DE CALAIS a obtenu un Grand prix très mérité. Elle tient, avec deux ou trois autres maisons importantes, le premier rang dans l'industrie nationale des dentelles mécaniques de Calais. J'ai remarqué un dessus d'ombrelle en application Chantilly noir et blanc envoyé par M. Eugène Le Bas, qui expose pour la première fois : les dentelles de soie Chantilly et les fines Valenciennes de M. Jules Le Bas, déjà médaille d'or à Paris, en 1875 et 1889, et à Hanoï, en 1902 ; et les Expositions de M. Delanche-Delahaye, Delattre frères, Gaillard et C<sup>ie</sup>, et Houette. Toutes ces dentelles sont d'une très grande finesse et d'une fabrication très belle et très soignée : j'aurais désiré, cependant, que le dessin en fût un peu plus recherché, il est vrai que leurs petites dimensions rendent difficile l'application d'une grande composition, mais il serait à souhaiter que la fabrique attachât plus d'importance au dessin, afin de maintenir notre réputation et de conserver la supériorité incontestable du goût français.

MAISON EMILE SINS. — M. Emile Sins a fondé son cabinet de dessins en 1879, en société avec M. Bénard et le dirige seul depuis 1883.

Il a été successivement membre des Comités d'admission et d'installation et membre de la Commission du Musée rétrospectif (classe 82) à Paris, en 1900, membre des Comités d'admission et d'installation, trésorier et rapporteur du Groupe 58 à l'Exposition de Saint-Louis, en 1904.

Sa qualité de rapporteur ne lui permet que de donner la nomenclature des dessins qu'il expose et qui sont le résumé, très succinct, des travaux exécutés chez lui: un dessin cachemire; un dessin pour robe, bouquets de roses, sur fond de dentelle; un dessin art nouveau et une grande composition pour impression sur chaîne; des roses France liées avec un ruban bleu; à côté de l'esquisse peinte à palette libre, figure la mise au net à couleur comptées. Le rapprochement est ainsi rendu possible de l'œuvre du peintre qui a cherché à représenter la nature dans toute sa grâce et sa fraîcheur, à celle du technicien qui l'a traduite fidèlement, en la rendant exécutable pour le procédé industriel de l'impression à la main.

M. Sins occupe de 75 à 100 artistes dessinateurs; on exécute dans ses ateliers les genres les plus variés du dessin industriel pour la dentelle, la broderie, la passementerie, les rubans, les soieries, le coton, la laine, tissés et imprimés. Il est intelligemment secondé par son frère, M. Gustave Sins, qui a travaillé avec lui depuis la première heure à l'édification de sa maison, et ses deux fils occupent aujourd'hui une place à ses côtés.

M. Sins a obtenu une médaille de bronze à Paris, en 1889; un Grand prix avec félicitations à Lyon, en 1894; une médaille d'or (Classe 77), une médaille d'argent (Classe 68), en 1900; une médaille d'or (Groupe 37) à l'Exposition de Saint-Louis 1904 et le Jury du Groupe 58 lui a décerné un Grand prix.

### Médailles d'or.

MAISON BANÈS (JACQUES). — Le Jury a regretté de ne pouvoir décerner une récompense plus haute à M. Banès, qui n'a obtenu qu'une médaille d'or.

Son Exposition était cependant intéressante: un grand col brodé en verroterie multicolore, d'une jolie harmonie de ton, un coussin très bien colorié et dont la bordure était une copie des gilets du XVIII<sup>e</sup> siècle.

cle. La robe qu'il présentait fut moins appréciée et c'est à cela qu'il faut attribuer la décision du Jury.

**MAISON BOMY FRÈRES.** — MM. Bomy frères, qui ont succédé à leur père, ancien chef des ateliers et du cabinet de dessin de la maison Henri Hénon, ont exposé leurs types de mignardises et de lacets, création de la maison. Cette création, qui permet d'imiter d'une façon presque parfaite la plupart des vraies dentelles, et qui fut signalée dans le rapport si documenté et si intéressant de M. Henri Hénon sur l'Exposition de 1900, a donné un très grand développement à l'industrie dentellière dans les départements de la Franche-Comté et de l'Auvergne, où toute une partie de la population est employée à cette fabrication.

MM. Bomy avaient déjà obtenu une médaille d'argent en 1889, et une médaille d'or en 1900.

**MAISON GABET-DEVOUGE.** — La fabrication de Caudry (Nord) a pris, depuis quelque temps, un grand essor et comprend aujourd'hui plus de 600 métiers : leavers, à broder, bobins, unis, de guipures, etc. Les plus nombreux sont les leavers, fabricant tous les genres de dentelles, jusqu'aux plus belles et aux plus fines, rivalisant avec Calais. Les fabricants ne négligent rien pour produire les plus hautes nouveautés, toujours à l'affût des caprices de la mode, créant sans cesse de nouveaux dessins pour la satisfaire. Cinq d'entre eux se sont dévoués pour que Caudry figure dignement à Saint-Louis, y présente toutes les variétés de sa fabrication et étende encore sa réputation en Amérique. Le distingué président de la Chambre de commerce de Caudry M. GABET-DEVOUGE, qui possède 42 métiers leavers (point d'esprit, point grec) qui avait obtenu précédemment une médaille d'argent à Paris, en 1889, et une médaille d'or en 1900, qui était hors concours à Chicago, exposait de ravissants points d'esprit.

**MAISON IKLÉ FRÈRES.** — M. E. Iklé fonda sa maison, en 1872, à Saint-Gall et commença à faire fabriquer en France, en 1877. Aujourd'hui, la maison Iklé frères possède des établissements dans le monde entier : à Saint-Gall, à Paris, à Berlin, à New-York et à Plauen. Elle est très connue et très appréciée des Américains, avec qui elle traite de nombreuses affaires, et elle expose à Saint-Louis, avec succès, de très intéressants galons brodés avec un heureux mélange de couleurs et de fils d'or, d'un joli effet, et qui comportent les styles les plus variés de France, de Chine, du Japon et de Russie. La pièce la plus remar-

quable est un bouquet de fleurs exécutées en broderie mécanique. Ce bouquet est vraiment charmant et l'on ne peut croire que ce soit l'œuvre d'une machine aveugle.

La maison IKLÉ frères avait obtenu une médaille d'argent à Paris, en 1878, et n'avait pas exposé en 1889 ni en 1900, en raison d'engagements pris avec d'autres maisons qui, employant ses productions, désiraient ne les présenter que dans leurs adaptations.

**MAISON LÉRÉ (Léon).** — Une des personnalités les plus remarquées dans la récente Exposition des dentelles au Musée Galliera fut M. LÉRÉ. Il expose, à Saint-Louis, parmi d'autres dentelles, les principales pièces qui avaient figuré à cette Exposition et on retrouve l'intérêt qu'on avait déjà pris à ces recherches savantes et à ces heureuses reconstructions de vieilles dentelles. Ce sont les styles Louis XV, Louis XVI et Empire que M. LÉRÉ étudie le plus particulièrement et on peut dire de lui qu'il est passé maître dans la compréhension et la connaissance de ces époques. Même en le transformant et en le rajeunissant pour l'adapter à une mode nouvelle, il garde le caractère d'un style. M. LÉRÉ a envoyé à Saint-Louis divers travaux à la main exécutés en Normandie et en Poitou, donnant l'effet des points d'Angleterre, des points d'Alençon et d'Argentan, et des copies de dentelles mécaniques de Valenciennes et de Malines. Tous les dessins en sont de styles anciens particulièrement des belles époques préférées par M. LÉRÉ. M. HÉNOX, que je cite souvent, dit, dans son rapport sur l'Exposition de Bruxelles: « M. LÉRÉ, par ses recherches intelligentes et l'activité qu'il déploie rend incontestablement de grands services à l'industrie de la dentelle. » Le Jury a apprécié son goût très sûr et très artistique.

**MAISON MARESCOT (Paul).** — M. Paul MARESCOT, secrétaire de notre Groupe, est un jeune et un novateur. On sait que c'est lui qui introduisit en France la fabrication des guipures dites « d'Irlande » et qui les transforma, les perfectionna de si heureuse manière qu'elles devinrent des guipures d'Irlande française admirées sous le nom de celui qui les créa.

Nous avons encore présente à nos yeux la récente exposition de M. Paul MARESCOT au Musée Galliera. Le succès obtenu alors auprès des connaisseurs et du grand public, il le retrouve aujourd'hui à Saint-Louis. Les guipures « Marescot » n'ont plus la lourdeur de leurs devancières, elles sont riches, légères, et s'appliquent merveilleusement à tous les tissus, on les emploie surtout dans la haute nouveauté et dans

les modèles des grandes maisons de couture ; elles ont donc été surtout appréciées dans leur application aux deux ravissantes robes exposées à Saint-Louis et qui méritaient amplement la médaille d'or que le Jury leur a accordée. Cette distinction vient s'ajouter à celles, déjà nombreuses, obtenues par M. Paul MARESCOT, car, bien que sa maison n'ait que quatorze ans d'existence, elle a été récompensée chaque fois qu'elle a participé à une Exposition ; à Bruxelles, Amsterdam, Glasgow, Londres, Lille, au Puy, à Hanoï et enfin à Saint-Louis. M. Paul MARESCOT n'est pas, du reste, un inconnu pour les Américains, avec qui il traite de nombreuses affaires, et les efforts qu'il fait pour développer notre production nationale concurremment à la main-d'œuvre étrangère méritent d'être signalés. Il emploie plus de 500 ouvrières à Luxeuil et dans les environs et a adopté pour son personnel d'employés le régime de la participation aux bénéfices après dix ans de services dans sa maison.

**MAISON REICHENBACH.** — La maison REICHENBACH (A.), de Paris, est une maison importante ; elle fabrique et expose ses élégantes robes brodées, des points de dentelles, des broderies au passé. Elle recevait à Paris, en 1900, une médaille d'argent et elle a obtenu à Saint-Louis une médaille d'or.

**M. GEORGE, artiste-dessinateur.** — M. GEORGE, artiste-dessinateur industriel, avait envoyé une grande composition représentant le drapeau américain. L'idée ingénieuse qu'il avait eue de grouper des roses de façon à figurer les couleurs des Etats-Unis a beaucoup touché les Américains dans leur patriotisme et ils ont décerné à M. GEORGE une médaille d'or, bien méritée, d'ailleurs ; car, en dehors de la recherche d'une composition originale, l'œuvre de M. GEORGE est intéressante et vaut d'être louée. Il avait envoyé aussi des dessins techniques de genre courant pour coton, qui ont été très appréciés, et je dois, dans ce rapport, remercier personnellement M. GEORGE de sa participation à l'Exposition de Saint-Louis.

### Médaille d'argent.

**MAISON BODHIN-LARIVIÈRE.** — La maison BODHIN-LARIVIÈRE a été fondée en 1881 ; elle a six métiers leavers et fabrique les articles soie et coton spécialité de soutache. Elle expose pour la première fois.

MAISON DESPRÈS. — La maison DESPRÈS (F.) expose ses articles fantaisie.

MAISON DETTMAR, BRANDT ET C<sup>ie</sup>. — MM. DETTMAR, BRANDT et C<sup>ie</sup> exposent à Saint-Louis les différents articles de leur fabrication. Ils ont une clientèle américaine et leur Exposition était conçue dans le goût du pays : une robe de satin sur mannequin, d'un vert tendre, mais vif, sur laquelle étaient brodées en relief des branches de roses de diverses couleurs, jaune, rose clair et foncé, un feuillage vert ornait le corsage et le bas de la jupe.

MAISON OBLIN-WASSON. — Maison fondée en 1880, possède huit métiers leavers. Elle a obtenu précédemment une médaille de bronze, Paris 1889, une médaille d'argent, Paris 1900 et obtient à Saint-Louis une médaille d'argent.

MAISON WANECQ-CARPENTIER. — M. WANECQ-CARPENTIER fonda sa maison en 1867. Il possède six métiers leavers et a déjà obtenu une médaille de bronze à Paris en 1889, une médaille d'argent, Paris 1900; il obtient à Saint-Louis une médaille d'argent.

### Médailles de bronze.

MAISON DECLERCQ (LÉON). — M. Léon DECLERCQ fonda sa maison en 1901. Il possède quatre métiers leavers et s'est spécialisé dans les articles laizes à pois petits motifs, point d'esprit. Il expose pour la première fois.

MAISON DUCHÈNE (EDMOND). — La maison DUCHÈNE (Edmond) s'est attachée tout particulièrement à la reproduction des vraies dentelles de Malines et de Valenciennes. Son Exposition à Saint-Louis était composée de panneaux garnis de grandes et petites bandes de Valenciennes très fines à mailles rondes et à mailles carrées avec entre-deux assortis de Malines, Bretonnes, Alençon, etc. Ces imitations sont vraiment parfaites et M. DUCHÈNE a su leur donner le cachet artistique des véritables dentelles.

M. DUCHÈNE, par ses connaissances approfondies de la dentelle, a été appelé depuis de nombreuses années à faire partie du Comité directeur de la Chambre syndicale des fabricants de tulle et de dentelles de Calais, mais n'ayant jamais voulu participer à aucune Exposition.

sition, la maison s'est vu seulement décerner une médaille de bronze.

MAISON JACHET (LOUIS). — J'ai également remarqué les fils de M. Louis JACHET. Malheureusement le moulin qu'il avait installé à Saint-Louis et qui est sa marque de fabrique ne marcha pas. Ce fut fâcheux, car M. JACHET avait compté attirer ainsi l'attention du public. M. JACHET a été récompensé par une médaille de bronze.

MAISON FIN (MARIE). — M<sup>me</sup> FIN (Marie), de la Réunion, expose des travaux agréablement traités.

Un intérêt différent de tous ceux que nous avons pu signaler jusqu'à présent s'attache à l'Exposition de la Société de la soie de Chardonnet (Besançon). Il est tout entier dans l'emploi d'une matière première encore nouvelle, qui semble devoir convenir à des applications de plus en plus nombreuses. Le fil de soie qu'elle produit pour les usages de la passementerie, de la dentelle, de la mode, n'a pas de rival pour la régularité, le brillant et même la résistance ; nous en avons un exemple à Saint-Louis par les galons, les tresses et les lacets qui y sont présentés. On se rend compte des adaptations de ce fil à la broderie par de superbes bandes brodées sur tulle, par une très grande variété de filets floche et de cordonnets et par un chapeau de dame entièrement garni avec ces applications de broderie.

Le fond de la vitrine occupée par la Société de la soie de Chardonnet était drapé d'étoffes légères entièrement tissées de soie artificielle, les quelques pièces mélangées de fil d'or et d'argent mettaient une note métallique dans cet ensemble, les galons et les tresses étaient très variés de dessins et bien coloriés et une collection de rubans complétait cette importante Exposition.

La Société de Besançon fabrique encore un autre fil très employé sous forme de tresses, dans la mode, pour la confection des chapeaux de dames. C'est un fil dur, ayant toutes les apparences du crin animal et qui a le grand avantage d'une régularité parfaite et d'une aptitude merveilleuse à la teinture.

## ÉTATS-UNIS

M<sup>e</sup> BARTHOLOMEW, Homer Tipton, Indiana.

M. CARTER, SYBIL, New-York Ville.

La BRODERIE DE CHICAGO C<sup>o</sup>, Chicago.

M. GRAFT, ESTHER, Indianapolis.

M. CREIGHTON ET BURCH, New-York Ville.  
 M<sup>e</sup> EVANS, CHAS, Indianapolis.  
 M. EMDEN ET WORMSER, New-York Ville.  
 M<sup>e</sup> GIFFORD, Mauly Tipton, Ind.  
 M<sup>e</sup> HARDING, Irene Tipton, Ind.  
 MM. HOFFMANN-CORR Mfg C<sup>o</sup>, Philadelphie.  
 COMMISSION DE L'ETAT, INDIANA, Ind.  
 M<sup>me</sup> KRAMER TYLER, Frankfort, Ind.  
 M<sup>me</sup> LENTZ, MARGUERITE, Indianapolis.  
 M<sup>me</sup> LILLY BELLE LA GRAND ORE, Handmade.  
 M<sup>me</sup> MAJOR S. FRANCIS CORY, Shelbyville.  
 M<sup>me</sup> MINER, FANNIE, Indianapolis.  
 M<sup>me</sup> MURPHY, JOHN H., Indianapolis.  
 M<sup>me</sup> NASH L. B., Tipton, Ind.  
 PROCTOR TENERIFFE DENTELLE WHEEL C<sup>o</sup>.  
 REPUBLIC ART C<sup>o</sup>, New-York Ville.  
 M<sup>me</sup> RUSSELL VILL E., Richmond.  
 M<sup>me</sup> SALLECK, RODA E., Indianapolis.  
 MANUFACTURE SINGER C<sup>o</sup>, New-York Ville.  
 M<sup>me</sup> THOMPSON W. E. ANDERSON, Ind.  
 MM. WARRING F. W. DE SMET, S. D., BRODERIE.  
 MM. CLARENCE, WITHMANN ET C<sup>o</sup>, New-York Ville.  
 DENTELLE WILKESBARRE Mfg C<sup>o</sup>, Wilkesbarre.  
 M<sup>me</sup> WILLIANSOHN, MARY A., Indianapolis.  
 MM. WILTZIUS MM., C<sup>o</sup>, Milwaukee.  
 MM. WOSTBROCK, HENRY J. Midland Park,

Les Etats-Unis n'ont rien de très marquant à Saint-Louis. Ils exposent, en général, des broderies blanches genre Nancy et des travaux d'amateurs.

Il y a, du reste, à peine vingt ans que les Etats-Unis possèdent des métiers, puisque c'est en 1886 que les deux premiers, achetés à Nottingham, furent montés à Wilkes Barre, en Pensylvanie ; quatre ans plus tard, en 1890, leur nombre ne dépassait pas dix. En 1900, la production prit une grande extension par suite de la baisse considérable du coton et surtout par l'application du bill Mac Kinley qui rendait l'importation des produits d'Europe en Amérique presque impossible par l'augmentation du tarif douanier. Aujourd'hui Wilkes Barre, Patchogue, Philadelphie et d'autres villes fabriquent le rideau genre Nottingham et Tarare. La dernière statistique établie en 1900

relève une production de 10.000.000 de rideaux environ, et semble indiquer que les articles pour robes n'ont pas un rendement suffisant pour entrer en ligne de compte. Cette statistique accuse 36.880.498 yards carrés par an représentant une valeur de 3.583.138 dollars, c'est-à-dire 17.925.690 francs. Les Américains abusent souvent de la copie ; mais malgré cela, ils font de grands frais pour les dessins nécessaires à leur fabrication qui est assez soignée ; ils cherchent à créer et à progresser et suivent de très près les modes européennes, particulièrement celles de France. Les styles Louis XVI et Empire sont en vogue chez eux en ce moment.

J'ai vu, à New-York, chez MM. CLARENCE, WITHMAN et C<sup>o</sup>, toutes les collections et les dessins en voie d'exécution. Cette maison a une organisation complète, des metteurs en carte et fournit de New-York à la production de leur usine de Wilkes Barre Lace Mfg. et C<sup>o</sup>, où ils ont 60 métiers. Ils ont exposé à Saint-Louis quelques spécimens de leur fabrication.

MM. EMDEN ET WORMSER, de New-York, ont de jolies choses en ameublement.

MM. GREIGHTON AND BURCH, de New-York, qui possèdent 50 à 60 métiers, font le rideau genre Nottingham.

EMBROIDERY C<sup>o</sup>, de Chicago, expose de la dentelle et de la broderie.

M. CARTER SYBIL, de New-York, envoie quelques dentelles faites par des femmes de l'Indiana.

En dehors de ces envois, on ne trouve guère que des travaux de dames sans aucun intérêt industriel.

M. L.-B. VASH, de Tipton, présente un chemin de table brodé et entouré de dentelle.

Miss MARY A. WILLIAMSON, de Princeton, envoie une broderie multicolore dont l'effet est un peu cru mais bien dans le goût américain, elle fait sous les dessins elle-même en s'inspirant de broderies japonaises.

MM. JOHN ST. MURPHY, d'Indianapolis, expose un chemin de table décoré avec des pivoines genre japonais d'un coloris très vif, fort apprécié des Américains.

MM. A. FRANCISCA NUM OLDENBURG, d'Indiana, a brodé des fruits, puis des roses dans un vase; un ornement termine cette composition dans laquelle il y a évidemment une recherche d'arrangement.

La maison SINGER a une Exposition très intéressante; elle présente des reproductions de tableaux exécutées sur ses machines à coudre.

J'ai vu aussi quelques broderies inspirées de la broderie mexicaine qui sont assez insignifiantes.

La fabrication de la dentelle et de la broderie ne semblent pas intéresser les Américains. Peut-être trouvent-ils que ces industries, qui restent, en somme, des industries de luxe à consommation restreinte, ne donnent pas lieu à la production considérable de grandes usines. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que le nombre des métiers pour la fabrication du rideau, objet de consommation générale, augmente de jour en jour. Si la concurrence américaine ne semble pas à craindre actuellement pour le marché européen en ce qui regarde l'article de luxe, elle devient redoutable pour les articles courants d'ameublement.

Aussi, quel que soit le peu d'intérêt de l'Exposition des Etats-Unis au Groupe 58, on est frappé par les progrès menaçants réalisés en vingt ans par ce pays, et la situation nous apparaît grave. Si la France ne s'efforce pas d'obtenir un abaissement des droits de douane vraiment exorbitants dont sont frappés nos produits de luxe, les seuls qui aient toutes chances de s'écouler en Amérique parce qu'ils n'y sont pas encore fabriqués, le marché deviendra nul pour elle, puisque les Etats-Unis fournissent à la production commune.

D'autre part, nous devons nous défendre énergiquement contre le procédé très usité en Amérique et qui consiste à copier un objet, un tissu, une dentelle, acheté en Europe mais surtout en France, à l'imiter servilement et à le reproduire au grand détriment du producteur français.

J'insiste particulièrement sur cette nécessité de protéger la propriété de celui que j'appellerai volontiers l'inventeur, quand il s'agit d'industries éminemment nationales où la part de l'ingéniosité, de la recherche, du bon goût, de la forme, du dessin, donne le plus grand prix à l'objet fabriqué.

## ALLEMAGNE

### Grands Prix

MM. WILHELM BERKLING, fabrique de dentelles (Plauen-i-V. et Pausa) ;  
 C. R. EICHHORN (Plauen) ;  
 RUDOLPH HERZOG (Berlin) ;  
 G. A. JAHN (Plauen) ;  
 ECOLE ROYALE de modèles de dentelles (Schneeberg) ;  
 CLARA RIPPERGER (Dresde) ;  
 JOHANNES SINGER, fabrique de dentelles (Plauen) ;  
 ERNESTE TIMMEL et C<sup>o</sup> (Plauen) ;  
 WILHELM WEINDLER et C<sup>o</sup> (Plauen).

### Médailles d'or

Exposition de la SOCIÉTÉ DES ARTISTES ET AMIES DE L'ART (Berlin), à laquelle prennent part :

M<sup>les</sup> MARTHE ET HEDWIG ENDELL, HÉLÈNE IVERSEN, MARIE KIRSCHNER, LINA KRAUSE, EMMY LUTHMER, la baronne von MALTZAHN, CLARA VON SIVERS, EMMA WIRTH ;  
 MM. CURT HARTMANN et C<sup>o</sup> (Plauen) ;  
 KEMPF ET PAULUS (Plauen) ;  
 Vve H. KRUGER (Schiffbeck-b-Hambourg) ;  
 Professeur JOSEPH M. OLBICK, architecte (Darmstadt) ;  
 RENTSCH (Leipzig) ;  
 THIELE ET STEINERT (Berlin) ;  
 TROELTSCH ET HANSELMANN (Weissenburg-a-Sand), Bavière.

### Médailles d'argent

MM. J.-G. BAIER (Plauen) ;  
 F.-L. BOELHER ET SOHN (Plauen) ;  
 F.-H. EHMKE (Dusseldorf) ;  
 M<sup>me</sup> T. FRANBERGER (Dusseldorf) ;  
 M<sup>me</sup> T. FRANBERGER, directrice de l'Ecole de Broderies d'art, et M<sup>le</sup> IRÈNE FRANBERGER (Dusseldorf) ;  
 M<sup>me</sup> ELSA HUBER (Mayence) ;  
 ALBERT SCHWARZ (Ravensberg), Wurtemberg ;

M<sup>me</sup> LOUISE SPINDLER (Saint-Leonhardt C. Borsch), Muter-Elsass.  
 MM. HESS ET MARTIN, fabricants de dentelles (Plauen).

### Médailles de bronze

ECOLE DE BRODERIES D'ART de l'Association des Dames badoises (Karlsruhe), Bade.

M<sup>mes</sup> MINNA LANG (Kurz), Magdebourg ;  
 EUGÉNIE REINHARDT, tissage d'art, broderies artistiques et art industriel (Berlin).

L'Exposition allemande est importante et son intérêt réside dans les imitations de dentelles et les broderies exécutées sur le métier à broder. L'introduction du métier à broder en Allemagne a trop influé sur les destinées de l'industrie dentellière dans ce pays pour que je n'ouvre pas ici une parenthèse afin de rappeler ses origines.

Le métier à broder, inventé en 1827 par l'Alsacien Heilmann, ne fut introduit en Allemagne qu'en 1857. Depuis la dernière moitié du xvm<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Anna Nollain les introduisit dans le Voigtland saxon et dans l'Erzebirge, la dentelle et la broderie (broderie au tambour, point de laine) étaient faites à la main par les habitants de ce pays. C'était pour eux un gagne-pain ; aussi le métier à broder leur fit-il un tort considérable. Cependant, bien que l'industrie mécanique soit devenue très florissante, elle n'a pas supprimé le travail manuel, et la dentelle à la main reste toujours considérée comme un article de grande valeur ; plusieurs milliers de femmes sont constamment occupées à sa confection, particulièrement à Schneeburg et à Schavarzenberg, dans l'Erzebirge. Elles exécutent des dentelles pour le linge, des coins et des bordures pour coussins, des couvre-pieds, des écharpes, des dentelles torchon, des mouchoirs de guipures. Le Voigtland et Munich dominent, aujourd'hui, le marché allemand dans ces spécialités (1.000.000 de marks de vente annuelle). En Silésie et tout le long de la frontière autrichienne, 4.500 femmes environ trouvent pendant l'hiver un moyen d'existence dans l'industrie des dentelles et des guipures à la main, dites dentelles silésiennes.

Le travail mécanique seul est surtout appliqué dans la fabrication des rideaux, des ornements d'église, des couvre-lits et dans l'ameublement.

Cette industrie a pris, depuis vingt-cinq ans, une extension considérable (son exportation actuelle est vingt fois plus forte qu'en 1880)

grâce à l'invention de la machine à navette, à l'introduction du tulle brodé et à l'emploi du procédé nouveau inventé en 1880 et connu sous le nom de broderie à l'eau forte.

A Leipzig, à Dresde, à Barmen, on fabrique mécaniquement des dentelles de fil et de laine. Cette industrie récente est d'origine anglaise et les grandes difficultés rencontrées au début dans la manœuvre des machines à navette et dans l'apprêtage de dentelles firent que les manufacturiers se spécialisèrent dans les dentelles de fabrication facile et cherchèrent à rivaliser avec Nottingham et Calais pour les garnitures de vêtements, les dentelles Valenciennes et les dentelles torchon. Leurs articles sont d'un prix plus modique, mais d'une fabrication beaucoup moins soignée.

Les principaux centres de l'industrie dentellière en Allemagne sont : pour la dentelle et la broderie à la main et à la machine : le Voigtländer saxon, l'Erzgebirge, la Bavière, la Silésie et la Poméranie; pour le point appliqué à la main et à la machine, la dentelle au tambour : le Voigtländer saxon, l'Erzgebirge et le Wurtemberg; pour les travaux à jour, les rideaux double tulle et dentelle : Eibenstock (Saxe); pour la dentelle aux fuseaux : l'Erzgebirge saxon ; pour la guipure, la dentelle à l'aiguille et le ruban ou application : la Silésie, l'Erzgebirge saxon et la Bavière.

C'est donc la Saxe avec Plauen, où existe l'Ecole royale d'Art pour les industries textiles qui est un des plus grands centres dentellières en Allemagne.

Selon les statistiques de la Chambre de commerce de Plauen, il y avait, en 1902, 4.283 machines à navettes et 1.873 machines à main utilisées à Plauen et dans les principautés de Reuss. Il y a 300 maisons à Plauen qui sont occupées à la fabrication des dentelles et des broderies et beaucoup d'autres maisons dans les villes et les villages du Voigtländer produisent des broderies en velours et en soie de couleurs, des gants brodés, etc.

Quarante-sept exposants ont envoyé à Saint-Louis et il faut citer tout de suite au premier rang les manufacturiers de Plauen, qui exposent en collectivité.

Parmi eux, signalons d'abord M. FRANZ JAHN, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas, chevalier de l'ordre Albertus 4<sup>re</sup> classe, membre de la Chambre de commerce de Plauen, membre du Jury international à l'Exposition universelle de 1900 et

qu'un empêchement commercial survenu au dernier moment a seul empêché de remplir à Saint-Louis les mêmes fonctions.

La maison de M. FRANZ JAHN a été fondée à Plauen, en 1835, par son grand-père. Elle a déjà obtenu une médaille d'argent, en 1867, à Paris, un diplôme d'honneur à Munich, en 1888, et deux prix à Chicago, en 1893.

M. FRANZ JAHN exposait un costume assez élégant, de composition très cherchée, mais rendu quelque peu lourd par l'application en très haut relief de fleurs de différentes natures : des chrysanthèmes, des roses et des boutons de roses. Je lui préfère infiniment la ravissante robe de bal, si vaporeuse avec ses trois volants de tulle superposés entièrement exécutés au crochet et à la robe écrue dont le joli dessin se détache très harmonieusement sur une mousseline brillante. J'ai admiré aussi la grande richesse et l'extrême légèreté de la robe brodée à la main au point d'Alençon sur tulle de Bruxelles. M. FRANZ JAHN exposait aussi, pour compléter la décoration des deux pavillons occupés par sa maison à Saint-Louis, de larges écharpes, des berthes ornées de petits bouquets d'arrangement artistique.

Il faut distinguer et remarquer la fabrication mécanique des dentelles présentées par M. WILHELM BERKLING. Cette maison, qui avait déjà reçu un Grand prix en 1900, me paraît avoir une des meilleures Expositions. Les imitations de vraies dentelles : points d'Alençon, points de gaze, points de Venise, points d'Irlande exposées à Saint-Louis sont vraiment très belles et leur mérite justifie la récompense attribuée à M. WILHELM BERKLING.

La maison JOHANNES SINGER a fait une Exposition intéressante d'articles fabriqués couramment chez elle. Elle présentait tous ses genres de fabrication de tous prix et de toutes qualités : des dentelles d'Irlande, de Bruxelles, du Paraguay, des dentelles fantaisies où le métal et la couleur venaient jouer un rôle, des galons et aussi de fines dentelles d'Alençon. La maison JOHANNES SINGER avait obtenu un Grand prix en 1900 et s'est vu décerner de nouveau cette haute récompense à Saint-Louis.

La maison WILHELM WEINDLER et C°. Grand prix en 1900, très connue par sa haute valeur, exposait les différents types de sa fabrication habituelle : deux jolis volants dont l'un était intéressant avec son fond léger et ses parties lourdes en dentelle de Venise et dont

l'autre était une belle imitation de Bruxelles avec médaillons incrustés en dentelle de Venise ; puis, des dentelles plus fines : Malines, Flandre, Alençon, des entre-deux et, enfin des galons variés parmi lesquels il faut citer celui dont les reliefs alternent avec des parties en dentelle d'Alençon.

MM. ERNEST TIMMEL et C° se spécialisent dans l'imitation des dentelles d'Irlande. Leur maison, très connue, a des représentants à Paris, à Londres et à Nottingham. Ils exposaient des cols et des dentelles d'Irlande d'un effet plus lourd que les dentelles véritables, mais cependant d'une belle imitation. Leurs dentelles ont une réputation méritée de solidité et peut-être est-ce cette qualité qui leur donne un peu de lourdeur. MM. ERNEST TIMMEL et C° présentaient aussi le « Col Raglan » propriété de leur maison et qui leur a valu un grand succès.

M. C.-R. EICHHORN, déjà Grand prix en 1900, s'applique à la copie exacte des vraies dentelles ; sa fabrication est très soignée et les dessins fort bien choisis sont parfaitement exécutés. M. C.-R. EICHHORN présentait des dentelles variées fabriquées sur la machine Schiffli : application, points à l'aiguille, Bruxelles, guipures qui formaient un ensemble vraiment intéressant qui méritait le Grand prix que le Jury lui a décerné.

MM. F.-L. BOEHLER et SOHN, dont la vieille maison, fondée en 1795, est très connue, avaient envoyé des dentelles fantaisies d'un aspect assez riche et très nouveau.

La maison HESS et MARTIN, qui traite de nombreuses affaires avec les Etats-Unis, exposait des broderies de couleurs pour lesquelles elle est brevetée, de la dentelle Paraguay et des quilles de soie noire brodées. J'ai surtout remarqué une imitation de dentelle exécutée sur la machine Schiffli.

La maison KEMPF et PAULUS, fondée en 1900, s'attache presque exclusivement à la fabrication des cols en dentelle. Elle avait envoyé à Saint-Louis un col en imitation d'Irlande, une collierette au point de rose, un petit col dont les extrémités se terminaient en macramé et un col où, sur un fond Cluny excessivement fin, des branches de roses et de boutons de roses très en relief faisaient une jolie fantaisie. MM. KEMPF et PAULUS exposaient en outre deux larges entre-deux en imitation d'Irlande, des galons, une légère dentelle d'Alençon, une

au point de Saxe, une quipure intéressante avec ses roses en relief, une autre très originale avec son contre-fond en filet, ses dessins en ramage et ses effets de pois, des dentelles Duchesse et de Bruxelles exécutées sur la machine à navette et une belle laize de 60 centimètres de largeur en imitation d'Irlande.

M. J.-G. BAIER a envoyé des articles très variés et de styles différents. J'ai apprécié le goût avec lequel étaient exécutées les roses et les boules de neige ainsi que les imitations de Venise.

J'ai parlé surtout de Plauen à cause de l'intérêt qui s'attache à ce grand centre industriel. Son Exposition, ainsi que celle de l'Allemagne entière, était bien agencée, bien groupée, intéressante par la valeur des produits exposés. Je crois cependant que, quel que soit le mouvement ascensionnel de la fabrication allemande, elle reste inférieure à la nôtre au point de vue du goût et de la finesse du travail. Elle ne peut encore rivaliser ni avec Calais ni avec Caudry et ses imitations de dentelles d'Irlande sont réellement inférieures aux nôtres, surtout si on les compare aux dentelles Marescot. Pourtant, quand on voit le chemin parcouru par l'Allemagne depuis 1880, on comprend l'urgence qu'il y a pour nous à redoubler d'efforts pour nous maintenir au premier rang.

## AUTRICHE

MM. GIANI KARL (Vienne).

ECOLE IMPÉRIALE ET ROYALE DES ARTS APPLIQUÉS (Vienne).

ECOLE DE L'ETAT DES ARTS ET MÉTIERS (Bobawa), Galicie.

—	—	(Drosau), Bohème.
—	—	(Gossengruen), Bohème.
—	—	(Gottesgab), Bohème.
—	—	(Gratz), Styrie.
—	—	(Idria), Carniole.
—	—	(Laibach), Carniole.
—	—	(Luserna), Tyrol.
—	—	(Predazzo), Tyrol.
—	—	(Proveis), Tyrol.

ECOLE DE L'ETAT POUR L'ART DE LA BRODERIE (Vienne).

ECOLE CENTRALE DE L'ETAT POUR TRAVAUX DE DENTELLES (Vienne).

ECOLE IMPÉRIALE ET ROYALE DES ARTS APPLIQUÉS (Prague).

L'Exposition autrichienne du Groupe 58 est sans importance et compte quatre exposants seulement.

M<sup>me</sup> Ida von BECKER expose une broderie à jour sans grand intérêt, puis une dentelle à l'aiguille d'un travail très ingénieux : des jours variés, des parties serties de cordonnet, font un effet très nouveau.

M<sup>me</sup> Louise HOFFMANN KERN, de Vienne, obtient une médaille d'or. Directrice d'une école de l'État, elle expose des broderies sur soie multicolore donnant une idée des travaux exécutés par ses élèves.

M. Gustave HOSTING, de Vienne, expose une robe Empire, dont le dessin formé de plumes enrichies par des perles et des paillettes, est assez agréable. Un Grand prix était d'ailleurs demandé pour M. Gustave HOSTING.

M. ROTH IGNAZ, de Vienne, expose de la broderie sans grand intérêt.

## HONGRIE

MM. BERGER S. ZAGRAB (Croatia) ;  
 CSORBA SAMUEL BRASSO (Transsylvania) ;  
 DEKANI ARPAD HALAS ;  
 M<sup>lle</sup> FARKAS GIZELLA (Kalotaszeg) ;  
 M<sup>mes</sup> SIGISMUND DE GARAI BUDAPEST (Kalotaszeg) ;  
 HUNGARIAN TRADING C<sup>o</sup> Ltd (Budapest) ;  
 MM. LOUIS KOLOZSVARI (Banffy whole) ;  
 JAKOB LANGER (Verbo) ;  
 MARK BLUM (Verbo) ;  
 HOFMAN SONNONSCHIN (Verbo) ;  
 JOSEPH FREUD (Verbo) ;  
 KOLOMAN BOZSIK (Kun Szent Márton) ;  
 ALEXANDER VOROS (Monor) ;  
 LOUIS MENDELLOVICS (Debrecen) ;  
 INDUSTRIE DOMESTIQUE DE MENES-GYOROK (Györök) ;  
 INDUSTRIE DOMESTIQUE DU DISTRICT DE HONT (Polysag) ;  
 SOCIÉTÉ DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE D'ISABELLA (Pozsony) ;  
 M<sup>me</sup> LAZAR DELA DE (Zsébely) ;  
 LENHARDT JOSEPH DE (Magyar) ;  
 MM. MISZTARKA, GEORGES (Budapest) ;  
 NAGY, LOUIS DE KOLOZSVAR.

La broderie hongroise ne semble pas avoir réalisé de progrès. C'est toujours celle du linge de table à couleur bleue, rouge, jaune que

nous connaissons depuis longtemps. Les travaux variés des 22 exposants étaient renfermés dans une grande armoire, ce qui en a rendu l'examen très difficile.

M. Csorba expose d'assez jolis rideaux. M<sup>me</sup> Farkas Gizella invente ses dessins et y introduit une note originale et personnelle ; elle utilise les jours dans le travail à l'aiguille pour produire des effets nouveaux. La Compagnie Hongroise, de Budapest, exploite la broderie de ce pays, dont des spécimens variés sont exposés. Les collaborateurs sont : MM. Louis Kolozsvari, Jacob Langer, Mork Blum, Hoffmann, Somenschein, Joseph Freud, Kolomann Bozsik, Alexander Voros, Louis Mendelovics, Industrie domestique dirigée par MM. Monnin Lazar, Bélani.

M. Nagi s'est spécialisé dans la broderie du linge de table.

M. le professeur A. Dekani obtient un Grand prix pour des dessins originaux et des dentelles qui sont bien traitées.

## BELGIQUE

COMPAGNIE DES INDÉS (Bruxelles) ;  
 MM. CROQUISON-VANDENDACLE, ACHILLE (Courtrai) ;  
 DECLERCQ, CLÉMENT (Iseghem) ;  
 DE MEY-PANTE (Chercamp) ;  
 FONSON ET C<sup>o</sup> (Bruxelles) ;  
 LEGRAND L. ET A. (Bruxelles) ;  
 M<sup>les</sup> MINNE DANSERT (Haeltert) ;  
 PIERSON J. ET C<sup>o</sup> (Bruxelles) ;  
 MM. MOMMAERT FRÈRES ET SOEURS (Bruxelles) ;  
 SOCIÉTÉ ANGLO-BELGE Ltd (Bruxelles) ;  
 M. TROOBANT-BOGAERTS (Bruxelles).

A chaque nouvelle Exposition, on doit constater que la France et la Belgique n'ont pas de rivales pour les dentelles à la main. Cette dernière a, encore cette fois, affirmé sa supériorité et on éprouve un rare plaisir en parcourant sa petite Exposition. J'ai déjà parlé de M. Georges MARTIN et de M<sup>me</sup> Minne DANSERT, mais leurs envois méritent qu'on s'y arrête longuement et qu'on les admire à nouveau.

M<sup>me</sup> Minne DANSERT, qui fut Grand prix en 1900, obtient égale-

ment cette année un Grand prix à Saint-Louis, où elle expose des dentelles merveilleuses : un voile de mariée en application de Bruxelles au fuseau orné d'une bordure de fleurs des champs mélangées de pointes à l'aiguille et formant guipure et d'un semis de marguerites effeuillées. Elle présente également un point à la rose d'une extrême délicatesse, un éventail en point d'Eeckent, d'un travail nouveau et artistique, un volant Louis XIV en Venise plat, d'une grande richesse, avec de gros effets en relief représentant les attributs empruntés au style de l'époque. J'ai également apprécié une bacchanale en point de Venise, une variété de dentelles en point de France, argentella, point d'Eeckent, qui se distinguent par leur diversité.

M<sup>me</sup> Joséphine Pierson a envoyé des dentelles (point à l'aiguille, Duchesse, Venise) très légères, très riches et d'un goût parfait ; les dessins pris sur des gilets anciens en sont assez recherchés.

M. de Mey-Pante, de Cherscamp, a une belle et très intéressante Exposition.

M. Declercq, Clément, d'Iseghem, expose des dentelles un peu plus ordinaires et de jolies guipures qui méritent d'être signalées.

M. Legrand expose des broderies et de la dentelle à la main et à la machine.

## GRANDE-BRETAGNE

### Grands prix :

M. Haywards (Londres) ;  
Ecole Royale de Travaux d'Art à l'aiguille (Londres) ;  
M<sup>me</sup> Andrey Trevelyan (Seaton) ;

### Médailles d'or :

MM. Borg P.-P., et C<sup>o</sup> (Malte) ;  
Couvent Mercy (Hillarney) ;  
Couvent Saint-Joseph de Mercy (Kinsale) ;  
Couvent Saint-Louis (Carrickmacross) ;  
M<sup>me</sup> Fowler (Honiton) ;  
MM. Liddell, William et C<sup>o</sup> Ltd (Belfast) ;  
Ecole de Broderie de Macclesfield (Macclesfield) ;  
Association de la Dentelle du Comté Nord de Buckingham ;  
M<sup>les</sup> Symonds et Vigers F. (Londres) ;

### Médailles d'argent :

ECOLE MUNICIPALE D'ART (Plymouth);  
 MM. BIRKIN, T.-J., et C<sup>o</sup> (Nottingham);  
 INDUSTRIE DE LA DENTELLE AU COUSSIN DE BUCKINGHAM;  
 M<sup>me</sup> ETHEL COLLIER (Devonshire);  
 COUVENT DES DAMES DE MERCY (Ardee);  
 COUVENT DES PAUVRES CLARES (Kenmare);  
 COUVENT DE SAINTE-CATHERINE (Londres);  
 COUVENT DES SOEURS DE CHARITÉ (Tublercurry);  
 ECOLE MUNICIPALE D'ART DE CRAWFORD (Cork);  
 ECOLE DE DENTELLES DE CROSSMAGLEN (Crossmaglen);  
 M. DAY, LEWIS F. (Londres);  
 INDUSTRIE DOMESTIQUE (Donard);  
 VILLE DE NOTTINGHAM (Nottingham);  
 M<sup>me</sup> VERA O'BRIEN (Ennis);  
 M<sup>me</sup> S. PEARSON (Sidbury);  
 ECOLE ROYALE DES TRAVAUX D'ART A L'AIGUILLE D'IRLANDE (Dublin);  
 M<sup>me</sup> SIVEWRIGHT, H. A. (Oxford);  
 M<sup>me</sup> UNA TAYLOR (Londres).

### Médailles de bronze :

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ART (Battersea);  
 ECOLE MUNICIPALE D'ART (Manchester);  
 ECOLE D'ART (Worcester);  
 ECOLE MUNICIPALE D'ART DE BIRMINGHAM (Birmingham);  
 M<sup>me</sup> SIMPSON (Stratford);  
 M<sup>me</sup> SMITH, M.-A. (Londres);  
 M<sup>me</sup> MARY SYMONDS (Londres);  
 M<sup>me</sup> THOMPSON, C. T. (Londres);  
 MM. WADDINGTON, D. et H. (Bolton);  
 MM. DEBENHAM et FREEBODY (Londres);  
 M<sup>me</sup> ANNE GARNETT (Bowness);  
 MM. GOPHIR, DIAMOND CY, Ltd (Londres);  
 M<sup>me</sup> E. HERBERT (Exeter);  
 M<sup>me</sup> PRYCE, MAUD M. (Kingston-Outhames);  
 MM. SWITZER et C<sup>o</sup>, Ltd (Dublin);  
 VIOLA et C<sup>o</sup>, Ltd (Londres).

L'Angleterre a réuni dans le salon dont j'ai parlé plus haut les Groupes 54, 57 et 58. Les dentelles exposées représentent tous les genres pour lesquels l'Angleterre, avec le Devonshire et ses industries particulières de Buckingham, la cité de Nottingham, avec ses vastes manufactures de dentelles et l'Irlande, avec Limerick, Carrickmacross (dentelles au crochet et à l'aiguille) est particulièrement réputée. La broderie est présentée dans ses diverses applications, les ornements d'église, l'aménagement et tout ce qui s'y rattache : tentures, coussins, et quelques petits objets tels qu'éventails, sachets, etc.

Les écoles figurent en grand nombre. Presque toutes les grandes villes de la Grande-Bretagne : Londres, Dublin, Macclesfield, Battersea, Birmingham, Manchester et Plymouth ont envoyé des travaux à l'aiguille exécutés par les élèves de ces écoles et intéressants à ce titre. J'ai remarqué les robes dessinées et exécutées sous la direction de M<sup>me</sup> Vère O'BRIEN, les travaux de l'école d'Art à l'aiguille de Dublin, qui est placée sous la présidence de la comtesse de Mago, ceux de Miss Una TAYLOR, M. Day LEWIS, MM. SWITZER, de Dublin, M. VIOLET et MM. DEBENHAM et FREEBODY, de Londres, présentaient les différents types de dentelles anglaises et irlandaises, des broderies, des robes sur mannequins. MM. BORGET et C<sup>o</sup>, de Malte, et MM. LIDDELL WILLIAM et C<sup>o</sup>, de Belfast (Irlande), exposaient, les premiers, leurs spécialités de dentelles maltaises, des mantilles, des pèlerines, des collierettes, des mouchoirs, des éventails, des corsages et ont obtenu une médaille d'or : les seconds, récompensés également d'une médaille d'or, des dentelles d'Irlande et des broderies. La maison HAYWARDS, de Londres, présentait des dentelles merveilleuses, une superbe série de dentelles d'Irlande au crochet et des dentelles Carrickmacross, d'Emerich et d'Honiton.

Tous les exposants s'étaient groupés afin de réunir des dentelles d'un grand prix et de grande beauté et des travaux d'école. Leur but était de réaliser une Exposition d'art et d'enseignement plutôt qu'une Exposition industrielle.

## HAÏTI

ECOLE DES ORPHELINES DE LA MADELEINE. — Ici nous sommes en présence d'une seule exposition, celle d'une école (La Madeleine). Cet orphelinat est dirigé par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, sous la protection du Gouvernement et du président Nord Alexis. Cette Exposi-

tion est assez intéressante, les travaux des orphelines qui sont présentés consistent en articles de lingerie : mouchoirs brodés, bonnets, chemises avec entre-deux en dentelle, robes d'enfants, coussins et quelques échantillons de dentelles genre Luxeuil, point à l'aiguille, broderie genre Colbert, etc.

### INDES

MM. ARDESHIR ET C<sup>o</sup> (Bombay) ;  
BHUMGARA ET C<sup>o</sup> (Bombay).

Ces deux exposants s'appliquent à conserver le caractère national de la broderie des Indes, aussi bien dans le choix des dessins que dans l'emploi des matières utilisées soit or, argent, etc.

MM. ARDESHIR et C<sup>o</sup>, MM. BHUMGARA et C<sup>o</sup> exposent des broderies faites à la main sur différentes étoffes en coton, laine, soie et métal. Ils ont obtenu un Grand prix.

### ITALIE

#### Grands prix :

AEMILIA (Compagnie coopérative des Arts), Bologne ;  
M<sup>me</sup> AMARI, CAROLINE (Trespiano) ;  
M. BENGUAT, DAVID (Rome) ;  
COMITÉ FÉMININ DE ROME (Rome) ;  
MM. BIRAGHI, BRUNO ET BIRAGHI (Gênes) ;  
CAMPODONICO, VITTORIO (Rapallo) ;  
DE CAPITANI, ANTONIO (Milan) ;  
GALLI, LUIGI (Florence) ;  
MELVILLE ET ZIFFER (Venise).

#### Médailles d'or :

MM. GALLI, POOLINA (Florence) ;  
MERLETTI DI RAPPOLO ;  
NAVONE, FRANCESCO (Florence) ;  
RASPONI, SPALETTI (Rome).

Nous avons regretté que les exposants italiens appartenant au

Groupe 58 soient disséminés. Réunis, ils auraient formé un Groupe très intéressant.

La maison BRUNO et BIRAGHI, qui a obtenu un Grand prix, s'est distingué dans sa spécialité d'ornements d'église. Elle expose de superbes bannières brodées à la main, des vêtements ecclésiastiques de toute richesse, des tissus pour ameublement ; son Exposition indique cependant par le coloris un peu vif une vente américaine ; La maison BRUNO et BIRAGHI, a un grand marché dans l'Amérique du Sud où elle a d'ailleurs établi une succursale.

Un autre Grand prix est attribué à la maison MELVILLE et ZIFFER, Venise (médaille d'or en 1900). Elle avait une très belle Exposition. De magnifiques dentelles au point de Venise ornaient une vitrine isolée, permettant, dans un espace restreint, d'exposer une quantité d'œuvres variées : des rideaux fort riches au point de Venise, une robe très élégante au point à l'aiguille, des filets brodés pour l'ameublement, et des reproductions de dentelles anciennes.

Une médaille d'or a été décernée à M. FRANCESCO NAVONE, de Florence, pour ses beaux rideaux de dentelle, faits à la main, d'un travail très soigné et admirablement traité. Les dessins sont fort étudiés, ce qui crée ici une certaine supériorité. M. NAVONE a aussi exposé des reproductions de dentelles anciennes et s'est fait une spécialité dans cet art ; des mouchoirs, des cols, des robes, de la broderie sur filet complètent son Exposition. La maison est entrepositaire de l'école de Burano, placée sous le haut patronage de S. M. la reine Marguerite. On étudie particulièrement, et avec succès, dans cette école, la reproduction des dentelles anciennes.

MM. BENGUAT, David, de Rome, se font aussi une spécialité des dentelles anciennes, des articles d'ameublement. Ils fournissent du travail aux écoles et arrivent à avoir des travaux très variés. Ils ont exposé des tissus maquillés en vue d'obtenir un aspect ancien et de donner l'illusion de l'antiquité et de l'usure, ils avaient envoyé aussi des tissus brodés sans intérêt particulier.

L'ECOLE C. AMARI, à Trespiano-Firenze (Florence) expose le travail fait par les élèves : des broderies très bien traitées inspirées de l'art nouveau qui prouve en faveur des résultats de l'enseignement. La femme du monde qui dirige cette école fait travailler beaucoup de

pauvres gens, fournit les dessins et la matière, et abandonne à ses élèves les bénéfices de l'entreprise. Une broderie d'une harmonie de couleur parfaite exécutée par la bienfaitrice elle-même fut très admirée et obtint un Grand prix.

Une école de Gènes (MERLETTI DI RAPPOLO) a obtenu une médaille d'or pour ses dentelles sur filet, ses guipures, ses dentelles de différents types italiens ; l'art florentin y est très étudié.

Le Comité féminin de Rome, qui est formé d'un groupe d'écoles, a obtenu un Grand prix : dentelles de tout genre, rideaux, linge de table, etc.

L'AEMILIA (COMPAGNIE COOPÉRATIVE DES ARTS DE BOLOGNE) est une œuvre fondée par des dames de Bologne. Elle a pour but de favoriser le développement artistique du travail féminin dans les Romagnes et l'Emilie et de permettre aux ouvrières de travailler chez elles sans quitter le foyer domestique. Cette Exposition est intéressante par l'effort qu'on y trouve pour faire revivre la broderie ancienne et par la diversité des produits exposés : linge de table, serviettes à thé, chemins de table, coussins de tous genres, cols de corsages, enfin tous objets pouvant être exécutés individuellement et à domicile. Cette entreprise a été honorée par d'importantes commandes de la Cour d'Italie et s'est formée une nombreuse clientèle en Italie et à l'étranger : elle a obtenu un Grand prix.

La maison GALLI (Florence et Lucerne) fabrique tous les genres de dentelles anciennes et modernes à la main, dentelles milanaises, vénitiennes ; elle s'est cependant spécialisée dans la dentelle florentine imitant la guipure et utilisée dans l'ameublement, qui est un article de grande vente aux Etats-Unis d'Amérique. A obtenu une médaille d'or.

SPALLETTI RASPONI présente des dentelles pour ameublement d'un intérêt moyen et a obtenu une médaille d'or.

En résumé, ce qui m'a paru à retenir de l'Exposition italienne, c'est la beauté des broderies religieuses et l'effort tenté par les Ecoles spéciales.

## JAPON

MM. AOKI HACHIYEMON (Shiga-Ken) ;  
ASAI RIHACHI (Nagoya) ;

MM. BENTEN GOSHI KWAISHA (Kyoto) ;  
 FUKUI GENJIRO (Yokohama) ;  
 FUKUNAGA TOHEI (Tokushima-Ken) ;  
 FUMA KANJIRO (Kobe) ;  
 FUJIKI KAICHIRO (Tokio) ;  
 FUJIKAKE YOSAYEMON (Tokio) ;  
 GIRLS INDUSTRIAL INSTITUTE (Tokio) ;  
 HACHIKAWA UNOSUKE (Osako) ;  
 HASEGAWA SHOZO (Toyama-Ken) ;  
 HASHIMOTO YOSHITSUGU (Yokohama) ;  
 HAYAKAWA TAMASAKU (Yokohama) ;  
 IWATA TOYOO (Yokohama) ;  
 IIDA SHINSCHICHI (Kyoto) ;  
 IMAMURA HANZABURO (Nagasaki) ;  
 KAJIMOTO KEIKICHI (Kobe) ;  
 KANAMARU ET C° (Niigata-Ken) ;  
 KAÑAKAWA KAMERICHI (Osaka) ;  
 KATANIWA TORAKICHI (Osaka) ;  
 KENAZAWA SHI SHISHU (Saint-Louis Shuppin) ;  
 KATANIWA TORAKICHI (Tokio) ;  
 KAWASHIMA JINKEI (Kyoto) ;  
 KATAOKA FUYUKICHI (Ibaraki-Ken) ;  
 KAWAGUCHI BUNZAYEMON (Nagoya) ;  
 KITAHAMA SANJIURO (Yokohama) ;  
 KITAOKA GENNOSUKE Tomikoji (Kyoto) ;  
 KOMAKI BUNJIRO (Yokohama) ;  
 KORI KIUTARO (Tokushima-Ken) ;  
 KAWASHIMA JIMBEI (Kyoto) ;  
 MAEDA YOSIHIRO (Kobe) ;  
 MATSUOKA KINSCHICHI (Kobe) ;  
 MIDZUATNI TETSUKO (Nagoya) ;  
 MIYATA TOTARO (Yokohama) ;  
 MORI FURI, GOJO MACHI (Nagoya) ;  
 MURATA TOKUMATSU (Osaka) ;  
 MIYATA TOTARO (Yokohama) ;  
 MOMONOI TATSUO (Yokohama) ;  
 NAKANISHI GIHEI (Tokio) ;  
 NEMOTO SENSUKE (Tokio) ;  
 NISHIMURA SOYAYEMON (Kyoto) ;  
 NISHIDA KAHEI (Tokio) ;

MM. NISHIDA YOICHIRO (Kobe) ;  
 NISHIKAWA GENJIRO (Kyoto) ;  
 OKANISHI KATSUKO (Kobe) ;  
 OSACHI KISAKU (Kobe) ;  
 SHIBATA KEIJIRO (Niigata-Ken) ;  
 SHIBATA MATAKICHI (Yokohama) ;  
 SOWA KAICHIRO (Tokio) ;  
 SATA KEICHIRO (Nagoya) ;  
 SAITO KOTARO (Nagoya) ;  
 SAKAI HANBEI (Nagoya) ;  
 SHIBATA MATAKICHI (Yokohama) ;  
 SHIOZAKI YUSHICHI (Kobe) ;  
 SHIOZAKI YOSABURO (Kobe) ;  
 SHIBATA MATAKICHI (Kobe) ;  
 SHIINO SHOBEI (Yokohama) ;  
 SUGAWA KIYOSHI (Yokohama) ;  
 SUYA CHOJIRO (Yokohama) ;  
 SUYA KIUHEI (Kobe) ;  
 SUSUKI KOJIRO (Tokio) ;  
 SATO SENTARO (Yokahama) ;  
 SHIBARAYASHI SOTARO (Osaka) ;  
 SHIBATA MATAKICHI (Yokohama) ;  
 SOWA KAICHIRO (Tokia) ;  
 TOMOJIMA KIUTIRO (Gifu-Ken) ;  
 TAKAHASHI KANSAKU (Yokohama) ;  
 TAKEMURA ITO (Yokohama) ;  
 TANAKA RISHICHI (Kyoto) ;  
 TAANKA SEISHICHI (Kyoto) ;  
 TORII CHIYOMATSU (Yokohama) ;  
 TAKAJI FUKUJIRO (Kyoto) ;  
 YAMAMOTO NAOJIRI (Yokohama) ;  
 YAMANAKA SHIGEJIRI (Osaka) ;  
 YEGAMI SADAJIRO (Nagasaki) ;  
 YOMAMOTO SCHICHIJIRO (Nagoya) ;  
 YOMAMOTO KENJIRO (Nagoya) .

L'ensemble de l'Exposition japonaise est très agréable; les tableaux brodés des Japonais sont très beaux et d'une merveilleuse exécution. Pourtant le souci de se rapprocher dans le dessin de la compo-

sition occidentale leur fait perdre de l'originalité, la voie du progrès n'est pas plus pour eux que pour d'autres, dans l'imitation, mais dans le renouvellement, le rajeunissement d'un art qui a son caractère national précieux à conserver et qui peut se développer tout en persister dans ce caractère. Les brodeurs japonais obtiennent de beaux effets par la manière dont ils traitent les reliefs, réservent les épaisseurs de la broderie pour les premiers plans de la fleur et brodant à plat les broderies et les feuilles les plus éloignées.

Le Japon n'expose rien de remarquable en dentelle, le travail mexicain est médiocrement traité.

## MEXIQUE

MM. ACOSTA, AMADA (Hermosillo) ; — (*Médaille d'argent*).  
 ACUNA, MARIA (Hermosillo) ;  
 AGUIRRE, ANA M. (Puebla) ;  
 ANAYA, ERNESTINA (Hermosillo) ;  
 ARANDA, LEONARDO (Mexico D. F.) ;  
 ARANDA VIUDA DE GUTIERREZ (Mexico D. F.) ;  
 ARROYO, ERNESTINA (Mexico D. F.) ;  
 ARROYO, TECLA (Mexico D. F.) ;  
 AVILA, JOSEFINA (Hermosillo) ;  
 AYON, JESUS (Hermosillo) ;  
 BARRAGAN, MARIA (Hermosillo) ;  
 BERNAL, CATALINA (Hermosillo) ;  
 CAPISTRAIN Y CASTRO LEONOR (Xalapa) ;  
 CARRERA, DOMITILLA (Oaxaca) ;  
 CASTILLO, MARIA (Guadalajara) ;  
 COBLENTZ, SILVANO (Mexico D. F.) ;  
 COMPAGNIE INDUSTRIELLE « EL SALVADOR » (Mexico D. F.) ;  
 CONTRERAS, LUZ (Guadalajara) ;  
 CORONA AGUIRRE, LUISA (Xalapa) ;  
 CUELLAR, REBECA (Xalapa) ;  
 CUEDAS, EDELMIRA (Oaxaca) ;  
 CHAVEZ, MARIA (Mexico D. F.) ;  
 DIAZ, SARA (Sotuta) ;  
 DOMINGUEZ, ROSARIO (Xalapa) ;  
 DUARTE, MERCEDES (Guaymas) ;

MM. DUBLAN, TERESA (Mexico D. F.);  
 ENCISO, LUZ (Hermosillo);  
 ESCALANTE, JOSEFINA (Hermosillo);  
 ESPINOSA DE LOS MONTEROS, ESTHER (Mexico D. F.);  
 FIERRO, CARMEN (Hermosillo);  
 FISHER, EMILIA (Guaymas);  
 GALINDO, GENOVEVA (Xalapa);  
 GALLEGOS, JOSE (Toluca);  
 GARCIA, ADELA (Guaymas);  
 GARCIA, MATILDE ATOTONILCO EL GRANDE (Hidgo);  
 GARRIDO, MARIA, S. y G. (Xalapa);  
 GOMEZ VIZCAINO, CECILIA (Guadalajara);  
 GOMEZ Y ZAVALA, MARIA INES (Guadalajara);  
 GONZALEZ SAHARA, (Guadalajera);  
 GURMENDI, PETRA (Xalapa);  
 GUTIERREZ, FELICIANA (Guadalajara);  
 HINOJOSA, JOSEFA (Hermosillo);  
 HINOJOSA, JOSEFINA (Mexico D. F.);  
 HORACIO, VICENTE (Mexico D. F.);  
 HUERTA (JOSEFA DE LA) (Guaymas);  
 ISLA, CARMEN (Puebla);  
 JIMENAZ, ROMULO (Guadalajara);  
 LIMON GARCIA, RAYMUNDO (Tulancingo);  
 LION EUGENIA, veuve de EMERY LION (Aguascalientes); —  
*(Grand prix).*  
 LOPEZ, CATALINA (Mermosillo);  
 LOPEZ, DOLORES (Hermosillo);  
 MARQUEZ, JESUS (Guadalajara);  
 MARTINEZ, MANUELA (Hermosillo);  
 MEJIA ENRIQUETA (Hermosillo);  
 MENDOLEA, JULIA (Mexico D. F.);  
 MIASSOU, MARIA (Mexico D. F.);  
 MIER Y ROMERO, CARLOTTA (Toluca);  
 MOLINA, LUZ (Xalapa);  
 MORA, TEODORA (Guadalajara);  
 NIETO, JOSE DE J. (Puebla)  
 NUNEZ, GUADALUPE (Oaxaca)  
 OLEA ERNESTINA (Hermosillo);  
 ORONOZ, ANA MARIA (Xalapa);  
 OROPEZA, ANA M. (Mexico);

MM. OROZCO, ANGELA (Hermosillo);  
 ORSI, GERTRUDIS (Hermosillo);  
 PANI, veuve de FELGUERES JULIA (Aguaslientes); — *Médaille d'or.*  
 PARRES ADELA (Mexico D. F.);  
 PENA, MARIA S. (Mexico D. F.);  
 PEREIRA Y PEREYRA, TRINIDAD (Soluta);  
 POLO, veuve de LOPEZ MARIA DEL T. (Mexico D. F.);  
 RAMIREZ AURORA (Mexico D. F.);  
 REYES GUADALUPE J. (Xalapa); — *Médaille d'argent.*  
 RENDON CARILLO, MARIA (Mexico D. F.);  
 RIVERA, CARMEN (Oaxaca);  
 RIVERO SUCS V. (Monterrey N. L.);  
 RIVIELLO, SUSANA R. (Xalapa);  
 ROCHIN, MARIA (Guaymas);  
 RODRIGUEZ, GUADALUPE (Hermosillo);  
 RODRIGUEZ, VERDIN, GABRIELA (Oaxaca);  
 RODRIGUEZ, MARIA ESTHER (Xalapa);  
 RUIZ DE CABANAS, FELIPA (Guadalajara);  
 RUIZ, FRANCISCA (Guadalajara);  
 RUIZ, JOSEFA (Guadalajara);  
 SALAZAR TERESA (Guadalajara);  
 TORRES, ALTAGRACIA (Guadalajara);  
 SEPULVEDA, TEODORA (Guadalajara);  
 SERRANO RAMONA (Hermosillo);  
 SHERWELL, MARIA K. (Xalapa);  
 TORO, MARIA (Oaxaca);  
 VALENCIA, FRANCISCA (Hermosillo);  
 VALENCIA, ISABEL (Hermosillo);  
 VALENZUELA, JESUS (Guaymas);  
 VASQUEZ, MAGDELANA (Guadalajara);  
 VASQUEZ, VICENTA (Guadalajara);  
 VEGA, HELADIA DE LA (Mexico D. F.);  
 VIDAUERRI, LUZ (Mexico D. F.);  
 VILLASANA, TERESA (Guaymas);

Nous trouvons dans la Section mexicaine un grand nombre d'exposants (400) qui présentent presque tous des travaux individuels; de la dentelle et de la broderie, surtout de la dentelle sur coussin qui est d'origine mexicaine et des pièces détachées: un mou-

choir, un col, une bavette, etc. Les plus remarquables ont un caractère typique ; je citerai parmi eux ; M<sup>me</sup> E. Lion, veuve de Emery, à Aguascalientes, qui a obtenu un Grand prix ; M<sup>me</sup> Julie Pani, veuve de Felgueres, qui a très bien traité le genre mexicain, a une médaille d'or ; l'Ecole de jeunes filles de Marella expose quelques travaux très bien compris pour des fillettes, qui lui valent une médaille d'argent.

Étant donnée la quantité d'exposants, le Jury a été embarrassé pour la distribution des récompenses, mais le Grand prix attribué à M<sup>me</sup> Lion, récompensait des travaux de valeur supérieure.

REYES, J. GUADALUPE, Xalapa (Vera-Cruz), et ARANDA, LEONARDA obtiennent tous deux une médaille d'argent, l'un avec un col brodé assez joli, l'autre avec une passementerie.

## BRÉSIL

MM. AGUIAR, D. JENNY (Rio-de-Janeiro) ;  
 AGUIAR D. EULALIA (Rio-de-Janeiro) ;  
 BICA D. EULALIA (Rio-de-Janeiro) ;  
 CHAVEC, D. ANTONIA M. (Maranhao) ;  
 CCLLAZOS, JOAQUIM (Sao Paulo) ;  
 COMISSAO DO ESTADO (Santa-Catharina) ;  
 OSOBIO D. MARIA JOSE (Bahia) ;  
 PATRULHA, Com. M. DE (Rio Grande do Sul).

Au Brésil, huit exposants seulement ; l'industrie des dentelles et de la broderie n'existe pas dans ce pays, sauf pour le rideau d'ameublement qui occupe quelques métiers ; les dessins n'offrent rien de particulier.

## NICARAGUA

MM. ALVAREZ, SARA (Leon) ;  
 AMPIE, FERNANDO (Managua) ;  
 COLLÈGE DE L'ASSOMPTION (Léon) ;  
 GARCIA, ANDREA L. (Managua) ;  
 ECOLE DE JEUNES FILLES (zone Est) (Managua) ;  
 ECOLE DE JEUNES FILLES (zone Est) (Leon) ;  
 GONZALEZ OTILIA (Leon) ;

MM. GURIDI CLEMENCIA DE (Masaya) ;  
 ECOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES (Chinandega) ;  
 MATUS, TERESA CORONEL (Ecole orientale) (Managua) ;  
 MEDRANO M. JOSEFA D. LA CONCEPTION (Masaya) ;  
 MORALES, SARA (Masaya) ;  
 QUEZADA, JOSEFA MASATEPE (Masaya) ;  
 ZAPATA, ABIGAIL (Ecole orientale de jeunes filles) (Leon) ;  
 ZELAYA, MARIA EUGENIA (Managua).

Dix-sept exposants du Nicaragua présentent de la dentelle, de la broderie et de la passementerie, mais aucun produit n'est original ni remarquable ; on s'en tient à l'imitation de la fabrication anglaise.

### PAYS-BAS

MM. POLAK ET C°, à Amsterdam (Broderies sur soie) ;  
 Miss VAN DER MEYL, M., à Leiden (Dentelles et broderies).

### PERSE

MM. KELEKIAN DIKRAN KHAN (Brochés et broderies à dessin persan sur velours).

### PORTO-RICO

MM. ARABIA, EULALIA (Utuado) ;  
 FERRER, CARMELITA (Utuado) ;  
 FIGUEARO, MARIA (Utuado) ;  
 JIMENEZ, CARMELITA (Utuado) ;  
 JULIA, ELOISA (Utuado) ;  
 MAITRE SERVIA, ASUNCION (Utuado) ;  
 MARTINEZ ANITA (Utuado) ;  
 MARRERO DE CELIS INES (Fajardo) ;  
 PENEDO, C. (Fajardo) ;  
 PORRATA, ANA ROSA (Utuado) ;  
 SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DE PORTO-RICO (Porto-Rico) ;  
 ROBLES, JUANA (Sabana Grande) ;  
 SOCIÉTÉ DE SECOURS DE FEMMES (San Juan).

Treize exposants. Une exposition de travaux de dames et de demoiselles, Ecoles, etc. Rien de particulier.

### PORUGAL

MM. BASTOS, D. LUIZA ALEXANDRINA CORDEIRO (Lisbonne) ;  
BORDALLO PINHEIRO, D. MARIA AUGUSTA (Lisbonne) ;  
ELIAS, DAVID IRMAOS (Lisbonne) ;

Trois exposants. Font en dentelle les genres anglais, mais sans originalité particulière.

### RUSSIE

MM. ALBERT MARGARET (Saint-Pétersbourg) ;  
HEIMANN, FRIEDRICHSTADT (Courland) ;  
M<sup>me</sup> KROUBITHCH, A. G. (Moscou) ;  
POGOSKAYA, A. L. (Orenbourg et Vologda) ;  
MM. SCHLUTTE, Helsingfors (Finlande) ;  
VISCHNIAKOVA, M. V. P. (Tver) ;  
YEVERGEIEFF (Saint-Pétersbourg) ;  
ZEMSTVO-COLLECTION DU TRAVAIL DES PAYSANS (Novotorgyok).

Huit exposants inscrits, mais n'ont pas exposé par suite de leur malheureuse guerre.

### SIAM

M. LADY PLEAN.

LA COMMISSION ROYALE.

Deux exposants. Dentelles et broderies.

### SUÈDE

MM. A. B. SVENSK KONSTSLOJDUTSTALLNING (Stockholm) ;  
A. B. NORDISKA KOMPANIET (Stockholm).

Deux exposants. Exposent de la broderie pour ameublement.



## **Documents Statistiques**



## Personnel des Établissements de Dentelles à la main et Guipure d'art.

	CHEFS		EMPLOYÉS et OUVRIERS		ENSEMBLE		EMPLOYÉS et Ouvriers sans emploi.		Petits Patr. trav. seuls. Ouv. à faç. ou s. place fixe		Total des Établissements
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Paris.....	12	51	22	254	34	305	»	20	»	147	60
Banlieue.....	4	5	4	15	8	20	»	5	»	48	9
Seine-et-Oise.....	»	1	»	1	»	2	»	1	»	33	1
Pas-de-Calais.....	»	4	»	4	»	8	»	2	»	47	4
— (dent. à la méc.)	1	»	9	9	10	9	»	»	»	»	1
Nord.....	2	12	7	229	9	241	»	2	»	183	13
Aisne.....	»	1	»	1	»	2	»	»	»	2	1
— (dent. à la méc.)	2	»	66	68	68	68	»	»	»	»	2
Marne.....	»	2	»	»	»	2	»	»	»	12	1
Meurthe-et-Moselle.....	3	11	13	111	16	122	»	4	»	376	11
Vosges.....	»	103	16	445	16	548	»	»	10	3.493	119
Haute-Marne.....	»	1	»	5	»	6	»	»	1	5	1
Yonne.....	»	2	»	»	»	2	»	»	»	2	1
Côte-d'Or.....	»	1	»	1	»	2	»	»	»	6	1
Belfort.....	»	1	»	2	»	3	»	»	»	»	1
Saône-et-Loire.....	»	2	»	»	»	2	»	1	»	6	1
Puy-de-Dôme.....	»	128	»	201	»	329	»	»	»	2.532	128
Haute-Loire.....	50	452	93	1.181	143	1.633	»	42	»	13.665	440
Loire.....	1	228	»	208	1	436	»	1	»	1.147	191
Rhône.....	1	2	3	7	4	9	»	1	»	38	3
Savoie.....	»	2	»	»	»	2	»	»	»	9	1
Alpes-Maritimes.....	1	1	»	1	1	2	»	»	»	5	1
Bouches-du-Rhône.....	»	1	»	2	»	3	»	»	»	5	1
Ardèche.....	»	2	»	4	»	6	»	»	»	508	2
Seine-Inférieure.....	»	5	»	4	9	4	»	»	»	28	4
Eure (dent. à la méc.)	3	»	4	8	7	8	»	»	»	»	1
Calvados.....	7	33	2	101	16	134	»	93	»	1.384	31
— (dent. à la méc.)	»	1	»	1	»	2	»	»	»	»	1
Manche.....	»	7	1	»	8	»	»	»	»	69	4
Orne.....	1	4	»	48	1	52	»	»	»	38	4
Eure-et-Loir.....	»	1	»	1	»	2	»	»	»	2	1
Sarthe.....	»	3	»	2	»	5	»	1	»	9	2
Ille-et-Vilaine.....	»	4	»	1	»	2	»	»	»	2	1
Loire-Inférieure.....	»	1	»	1	2	1	»	1	»	6	1
Maine-et-Loire.....	»	6	»	7	»	13	»	1	»	18	5
Cher.....	»	2	»	1	»	3	»	»	»	2	1
Corrèze.....	»	1	»	2	»	3	»	»	»	3	1
Dordogne.....	»	1	1	»	1	1	»	1	»	2	1
Gironde.....	»	2	»	3	»	5	»	»	»	20	2
Lozère.....	1	»	»	»	1	»	»	»	»	1	1

On compte, en outre, petits patrons travaillant seuls, ouvriers à façon ou sans place fixe : Seine-et-Marne 5, Oise 6, Somme 2, Ardennes 3, et 1 à la mécanique, Meuse 3, Aube 9, Doubs 6, Nièvre 1, Allier 4, Ain 3, Isère 8, Var 4, Vaucluse, 8, Gard 3, Eure 7, Indre-et-Loire 15, Loir-et-Cher 3, Loiret 12, Charente-Inférieure 3, Charenté 4, Haute-Vienne 3, Creuse 1, Basses-Pyrénées 5, Haute-Garonne 5, Hérault 3, Cantal 2, Haute-Saône 9.

Employés et ouvriers sans emploi : femmes : Ardennes 1, Doubs 1, Indre-et-Loire 1, Loir-et-Cher 1.

## Statistique de la Broderie.

	PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS									
	CHEFS		EMPLOYÉS ET OUVRIERS		ENSEMBLE		Petits Pat. trav. seuls Ouv. à fag. ou s. place fixe		Total des Établissements	
	H	F	H	F	H	F	H	F		
<i>Seine :</i>										
Fabrique mécanique.....	21	6	64	187	85	193	2	25	24	
Dessinateur imprimeur .....	1	»	2	»	3	»	»	»	1	
Marchands en gros .....	213	43	1.016	277	1.229	320	73	19	228	
Broderie à la main.....	188	541	518	2.615	706	3.456	99	2.631	676	
Broderie de perles .....	10	22	24	133	34	155	9	256	32	
<i>Banlieue de Paris :</i>										
Fabrique mécanique.....	1	»	9	5	10	5	»	2	2	
Dessinateur imprimeur .....	2	1	6	»	8	1	27	1	2	
Broderie à la main .....	26	54	21	176	47	230	28	476	56	
Broderie de perles .....	3	5	»	38	3	43	9	41	8	
Marchands en gros.....	1	»	»	»	1	»	»	1	1	
<i>Seine-et-Oise :</i>										
Broderie mécanique .....	22	6	96	89	118	95	4	3	25	
Dessinateur imprimeur .....	2	1	1	»	3	1	12	1	2	
Marchands en gros.....	»	2	1	»	4	2	1	1	1	
Broderie à la main.....	3	9	1	37	4	46	1	138	12	
Broderie de perles .....	5	15	»	9	5	24	4	66	14	
<i>Seine-et-Marne :</i>										
Broderie à la main.....	»	7	»	12	»	19	»	30	6	
Marchands en gros.....	»	»	1	»	1	»	1	»	1	
<i>Oise :</i>										
Broderie à la main.....	»	9	»	3	»	12	»	37	6	
<i>Somme :</i>										
Broderie à la main.....	»	2	»	4	»	6	»	13	2	
<i>Pas-de-Calais :</i>										
Broderie mécanique .....	3	2	40	50	43	52	»	»	3	
Broderie à la main .....	»	2	»	4	»	6	»	»	2	
Broderie de perles.....	»	1	»	1	»	2	»	5	1	
Marchands en gros.....	16	1	129	45	145	46	3	1	26	
<i>Nord :</i>										
Broderie mécanique .....	86	19	130	235	216	254	29	5	86	
Broderie à la main.....	»	27	»	18	»	45	»	173	21	
Marchands en gros.....	3	3	27	5	30	8	8	4	9	
<i>Aisne :</i>										
Broderie mécanique .....	200	72	1.284	1.890	1.484	1.962	372	513	265	
Marchands en gros.....	4	»	12	18	16	18	1	»	10	
<i>Marne :</i>										
Broderie à la main.....	1	6	3	4	4	10	»	91	5	
<i>Meuse :</i>										
Broderie à la main.....	17	73	35	860	52	933	5	778	94	

## Statistique de la Broderie.

	PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS										Total des établissements	
	CHEFS		EMPLOYÉS ET OUVRIERS		ENSEMBLE		Pet. Patr trav. seuls Ouv. à fag. ou s. place fixe					
	H	F	H	F	H	F	H	F				
<i>Saône-et-Loire :</i>												
Broderie à la main.....	1	10	»	12	1	22	»	100		8		
Marchands en gros.....	»	1	»	2	»	3	1	1		1		
<i>Meurthe-et-Moselle :</i>												
Fabrique mécanique.....	2	1	41	61	43	62	»	»		2		
Impression broderie.....	6	1	7	2	13	3	9	»		7		
Fabr. brod. de perles.....	32	164	35	1.010	67	1.174	40	3.180		190		
Marchands en gros.....	2	»	4	13	6	13	»	»		2		
<i>Vosges :</i>												
Broderie à la main.....	44	255	57	1.684	101	1.939	82	7.680		289		
Imprimeur broderie.....	1	2	2	9	3	11	10	23		3		
Marchands en gros.....	8	14	12	18	20	32	15	11		17		
<i>Haute-Marne :</i>												
Fabrique broderie à la main.....	1	13	»	33	1	46	»	49		11		
<i>Aube :</i>												
Fabrique mécanique.....	3	1	8	2	11	3	1	2		3		
Broderie à la main.....	3	3	5	11	8	14	5	122		5		
Broderie de perles.....	»	2	»	3	»	5	»	»		2		
<i>Yonne :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	»	»	2	»	22		1		
<i>Côte-d'Or :</i>												
Broderie à la main.....	»	10	»	10	»	20	»	39		9		
<i>Haute-Saône :</i>												
Broderie à la main.....	14	163	10	695	24	858	»	919		455		
Marchands broderies, dentelles à la main.....	4	3	9	16	13	19	3	1		6		
<i>Territoire de Belfort :</i>												
Broderie à la main.....	»	4	»	5	»	9	»	11		4		
<i>Doubs :</i>												
Broderie à la main.....	1	5	»	25	1	30	»	58		6		
<i>Allier :</i>												
Broderie à la main.....	»	13	»	3	»	16	»	103		7		
<i>Puy-de-Dôme :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	2	»	4	»	38		2		
Marchands en gros.....	»	1	3	1	3	2	6	10		2		
<i>Haute-Loire :</i>												
Marchands broderies, dent...	21	16	17	17	38	33	31	37		27		
<i>Loire :</i>												
Broderie à la main.....	1	»	8	173	9	173	»	1		6		
Broderie à la main .....	6	39	31	52	37	91	5	319		33		

## Statistique de la Broderie.

	PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS									
	CHEFS		EMPLOYÉS ET OUVRIERS		ENSEMBLE		Pet. Patr. trav. seulsOuv. à fag. ou s. place fixe		Total des Établissements	
	H	F	H	F	H	F	H	F		
<i>Rhône :</i>										
Broderie mécanique .....	27	6	99	471	126	477	44	40	34	
Broderie mécanique .....	20	104	24	340	44	444	»	1.226	124	
Broderie de perles .....	»	2	»	2	»	4	»	23	2	
Marchands en gros .....	21	6	99	107	120	113	5	5	27	
<i>Ain :</i>										
Broderie à la main .....	5	20	3	106	8	126	4	160	21	
Marchands en gros .....	»	1	»	1	»	2	1	»	1	
<i>Savoie :</i>										
Broderie à la main .....	»	1	»	1	»	2	»	6	1	
<i>Isère :</i>										
Broderie à la main .....	2	15	»	116	2	131	»	283	19	
Marchands en gros .....	1	2	»	2	1	4	»	1	2	
<i>Alpes-Maritimes :</i>										
Broderie mécanique .....	1	»	2	»	3	»	»	»	1	
Broderie à la main .....	»	2	»	1	»	3	»	34	1	
Marchands en gros .....	4	8	1	8	5	16	6	3	8	
<i>Corse :</i>										
Broderie à la main .....	»	1		1	»	2	»	7	1	
<i>Var :</i>										
Broderie à la main .....	»	3	»	3	»	6	»	76	3	
Marchands en gros .....	1	1	»	»	1	1	3	2	1	
<i>Bouches-du-Rhône :</i>										
Broderie à la main .....	»	27	»	39	»	66	»	391	21	
Broderie de perles .....	1	15	»	23	1	38	»	47	16	
Marchands en gros .....	3	4	»	1	3	5	1	2	4	
<i>Vaucluse :</i>										
Broderie à la main .....	»	6	»	11	»	17	»	35	5	
Marchands en gros .....	1	1	»	»	1	1	»	2	1	
<i>Drôme :</i>										
Broderie à la main .....	»	6	»	3	»	9	»	25	4	
<i>Ardèche :</i>										
Broderie à la main .....	1	»	5	4	6	4	1	5	1	
<i>Gard :</i>										
Broderie à la main .....	»	4	»	3	»	7	»	55	3	
Marchands en gros .....	3	»	2	»	5	»	3	1	2	
<i>Seine-Inférieure :</i>										
Broderie à la main .....	1	14	»	12	1	26	»	94	11	
Marchands en gros .....	»	3	1	3	4	6	1	2	2	
<i>Eure :</i>										
Broderie à la main .....	»	4	»	4	»	8	»	14	4	
<i>Manche :</i>										
Broderie à la main .....	»	4	»	2	»	6	»	33	3	

## Statistique de la Broderie.

	PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS										Total des Établissements	
	CHEFS		EMPLOYÉS ET OUVRIERS		ENSEMBLE		Pet. Patr. trav. seuls Ouv. à faç. ou s. place fixe					
	H	F	H	F	H	F	H	F				
<i>Orne :</i>												
Broderie à la main.....	»	5	»	70	»	75	»	33	5			
<i>Eure-et-Loir :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	2	»	4	»	13	2			
<i>Sarthe :</i>												
Broderie à la main.....	»	10	»	125	»	135	»	93	9			
Broderie de perles .....	»	2	»	3	»	5	»	1	2			
<i>Mayenne :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	12	»	14	»	13	3			
<i>Ille-et-Vilaine :</i>												
Broderie à la main.....	4	41	3	82	7	123	»	140	41			
Marchands en gros.....	1	2	»	8	1	10	»	»	3			
<i>Finistère :</i>												
Broderie à la main.....	4	15	2	14	6	29	»	59	16			
<i>Morbihan :</i>												
Broderie à la main.....	»	10	»	7	»	17	»	164	8			
<i>Loire-Inférieure :</i>												
Broderie à la main.....	»	22	»	22	»	44	»	66	15			
Marchands en gros.....	»	7	2	2	2	9	»	1	4			
<i>Maine-et-Loire :</i>												
Broderie à la main.....	»	13	»	18	»	31	»	48	12			
Fabrique mécanique.....	3	»	68	81	71	81	»	»	3			
Marchands en gros.....	»	1	»	1	»	2	»	1	1			
<i>Indre-et-Loire :</i>												
Broderie à la main.....	»	4	»	24	»	28	»	173	5			
<i>Loiret :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	2	»	4	»	33	2			
<i>Cher :</i>												
Broderie à la main.....	»	9	»	279	»	288	»	75	8			
Broderie de perles.....	1	3	»	6	1	9	»	8	3			
<i>Vienne :</i>												
Broderie à la main.....	1	4	1	15	2	19	»	210	4			
<i>Deux-Sèvres :</i>												
Broderie à la main.....	»	1	»	1	»	2	»	29	1			
<i>Charente-Inférieure :</i>												
Broderie à la main.....	»	6	»	4	»	10	»	38	5			
<i>Charente :</i>												
Broderie à la main.....	»	4	»	2	»	6	»	27	3			
<i>Haute-Vienne :</i>												
Broderie à la main.....	»	1	»	1	»	2	»	45	1			
<i>Corrèze :</i>												
Broderie à la main.....	»	1	»	1	»	2	»	5	1			

## Statistique de la Broderie.

	PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS										Total des Établissements	
	CHEFS		EMPLOYÉS ET OUVRIERS		ENSEMBLE		Pet. Patr. trav. seuls. Ouv. afac. ou s. place fixe		H	F		
	H	F	H	F	H	F	H	F				
<i>Gironde :</i>												
Broderie à la main.....	»	28	»	24	»	52	»	217	23	23		
Marchands en gros.....	3	1	1	1	4	2	1	3	3	3		
<i>Lot-et-Garonne :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	»	»	2	»	20	1	1		
<i>Tarn-et-Garonne :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	3	»	5	»	31	2	2		
<i>Gers :</i>												
Broderie à la main.....	»	4	»	1	»	2	»	12	1	1		
<i>Landes :</i>												
Broderie à la main.....	»	8	»	5	»	13	»	46	6	6		
<i>Basses-Pyrénées :</i>												
Broderie à la main.....	»	8	»	15	»	23	»	105	8	8		
Marchands en gros.....	5	7	2	1	7	8	1	1	6	6		
<i>Hautes-Pyrénées :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	»	»	2	»	35	1	1		
Marchands en gros.....	»	2	»	»	»	2	»	»	1	1		
<i>Haute-Garonne :</i>												
Broderie à la main.....	2	16	4	22	3	38	»	152	17	17		
Marchands en gros.....	3	»	6	4	9	1	2	1	2	2		
<i>Ariège :</i>												
Broderie à la main.....	»	2	»	»	»	2	»	14	1	1		
<i>Pyrénées-Orientales :</i>												
Broderie à la main.....	»	1	»	1	»	2	»	62	1	1		
<i>Aude :</i>												
Broderie à la main.....	»	14	»	17	»	31	»	107	12	12		
Marchands en gros.....	1	»	»	1	4	1	1	2	1	1		
<i>Hérault :</i>												
Broderie à la main.....	3	67	1	61	4	128	3	283	53	53		
<i>Tarn :</i>												
Broderie à la main.....	1	2	»	1	1	3	3	24	2	2		

On compte, en outre :

## PETITS PATRONS TRAVAILLANT SEULS, OUVRIERS A FAÇON OU SANS PLACE FIXE :

## Marchands de broderie :

Hommes : Somme, 1; Hérault, 1.

Femmes : Nièvre, 1; Drôme, 1; Mayenne, 1; Hérault, 3; Tarn, 1.

## Broderie à la main :

Hommes : Haute-Savoie, 1; Hautes-Alpes, 3.

Femmes : Aisne, 52; Ardennes, 23; Jura, 23; Nièvre, 48; Haute-Loire, 9; Haute-

Savoie, 5; Hautes-Alpes, 4; Basses-Alpes, 7; Côtes-du-Nord, 27; Loir-et-Cher, 14; Indre, 33; Vendée, 11; Lot, 2; Dordogne, 9; Aveyron, 14; Cantal, 2; Lozère, 1; Creuse, 11.

*Imprimeur de broderie :*

Femmes : Meuse, 2

*Broderie de perles :*

Femmes : Manche, 1; Haute-Vienne, 1; Gironde, 3; Basses-Pyrénées, 2; Haute-Garonne, 1; Hérault, 1.

Au point de vue du chômage, les employés et ouvriers sans emploi se répartissent comme suit :

*Broderie mécanique :*

Hommes : Seine, 1; Nord, 1; A, 28; Rhône, 2.  
Femmes : Aisne, 40; Rhône, 2.

*Broderie à la main :*

Hommes : Seine, 10; Banlieue, 4; Seine-et-Oise, 8; Haute-Marne, 1.  
Femmes : Seine, 252; Banlieue, 36; Seine-et-Oise, 8; Oise, 1; Nord, 3; Marne, 6; Meuse, 3; Vosges, 13; Haute-Marne, 2; Aube, 3; Loire, 1; Rhône, 73; Ain, 1; Isère, 9; Bouches-du-Rhône, 19; Seine-Inférieure, 3; Sarthe, 3; Mayenne, 1; Ille-et-Villaine, 4; Finistère, 2; Morbihan, 1; Loire-Inférieure, 13; Indre-et-Loire, 1; Cher, 2; Vienne, 5; Haute-Vienne, 3; Creuse, 1; Gironde, 4; Basses-Pyrénées, 2; Haute-Garonne, 25; Pyrénées-Orientales, 2; Aude, 7; Hérault, 8.

*Broderie de perles :*

Hommes : Rhône, 1.  
Femmes : Bouches-du-Rhône, 26; Meurthe-et-Moselle, 36; Seine-et-Oise, 3.

*Dessinateurs :*

Hommes : Banlieue, 7; Seine-et-Oise, 1.

## Statistique de la Passementerie

	PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS									
	CHEFS		EMPLOYÉS ET OUVRIERS		ENSEMBLE		Petits Patr. trav. seuls, Ouv. à fag. ou sans place fixe		Total des Établissements	
	H	F	H	F	H	F	H	F		
<i>Ville de Paris :</i>										
Passementerie .....	320	258	885	1.838	1.205	2.096	429	1.736	534	
Passem. or et argent..	17	4	118	215	135	219	1	10	17	
March. de passem.....	100	41	567	175	667	186	36	7	98	
<i>Banlieue de Paris :</i>										
Passementerie.....	22	19	111	165	133	184	37	220	43	
<i>Seine-et-Oise :</i>										
Passementerie.....	35	37	82	372	117	409	36	245	67	
<i>Seine-et-Marne :</i>										
Passementerie .....	9	4	19	8	28	12	6	14	9	
<i>Oise :</i>										
Passementerie .....	10	7	104	190	114	197	»	20	13	
<i>Somme :</i>										
Passementerie.....	4	4	221	249	225	253	3	18	8	
<i>Pas-de-Calais :</i>										
Passementerie .....	4	8	50	112	54	120	1	41	12	
<i>Nord :</i>										
Passementerie.....	28	156	94	615	122	771	23	739	143	
Agrémaniste en pass..	2	9	»	21	2	30	»	52	14	
March. de passem.....	2	1	9	»	11	1	4	»	3	
<i>Aisne :</i>										
Passementerie.....	19	10	46	72	65	82	5	6	23	
Mar. de four. p. pas ..	»	»	3	2	3	2	»	»	1	
<i>Meuse :</i>										
Passementerie .....	1	»	»	1	1	»	»	»	1	
<i>Yonne :</i>										
Passementerie .....	»	2	»	11	»	13	»	2	2	
<i>Côte-d'Or :</i>										
Passementerie .....	1	1	»	6	1	7	»	1	1	
<i>Doubs :</i>										
Passementerie .....	1	»	7	8	8	8	»	2	1	
<i>Nièvre :</i>										
Passementerie.....	»	2	»	5	»	7	»	3	2	
<i>Allier :</i>										
Passementerie .....	1	»	»	4	1	4	»	1	1	
<i>Puy-de-Dôme :</i>										
Passementerie.....	30	14	34	146	64	160	20	111	36	
<i>Haute-Loire :</i>										
Passementerie.....	478	415	347	519	825	934	550	883	556	
<i>Loire :</i>										
Passementerie.....	2.527	661	2.619	1.864	5.146	2.525	1.137	1.265	2.830	

## Statistique de la Passementerie.

	PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS									
	CHEFS		EMPLOYÉS ET OUVRIERS		ENSEMBLE		Petits Patr. trav. seuls, Ouv. à fac. ou sans place fixe		Total des Établissements	
	H	F	H	F	H	F	H	F		
<i>Rhône :</i>										
Passementerie .....	125	64	412	503	537	567	142	176	112	
Passementerie militaire.	1	"	7	3	8	3	4	4	2	
Agrémaniste en passem.	7	15	7	72	14	87	"	145	21	
<i>Ain :</i>										
Passementerie .....	"	1	"	1	"	2	1	6	1	
<i>Isère :</i>										
Passementerie .....	7	13	70	119	77	132	10	42	15	
Passementerie militaire.	3	1	61	62	64	63	"	"	5	
<i>Hauts-Alpes :</i>										
Passementerie .....	"	"	"	14	"	14	"	"	1	
<i>Alpes-Maritimes :</i>										
Passementerie .....	2	"	14	21	16	21	1	2	2	
<i>Bouches-du-Rhône :</i>										
Passementerie .....	8	5	15	42	23	47	"	17	9	
<i>Vaucluse :</i>										
Passementerie .....	1	1	2	2	3	3	"	5	2	
<i>Gard :</i>										
Passementerie .....	12	2	11	39	23	41	31	1	11	
<i>Eure-et-Loir :</i>										
Passementerie .....	"	"	6	9	6	9	"	"	1	
<i>Sarthe :</i>										
Passementerie .....	"	3	1	18	4	21	"	17	3	
<i>Mayenne :</i>										
Passementerie .....	"	1	3	4	3	5	"	1	2	
<i>Ille-et-Vilaine :</i>										
Passementerie .....	"	2	"	33	"	35	"	"	1	
<i>Orne :</i>										
Passementerie .....	3	1	21	19	24	20	"	29	4	
<i>Morbihan :</i>										
Passementerie .....	1	10	"	93	1	103	"	40	8	
<i>Loire-Inférieure :</i>										
Passementerie .....	4	2	11	24	15	26	"	7	5	
<i>Maine-et-Loire :</i>										
Passementerie .....	"	2	2	4	2	6	"	5	2	
<i>Indre-et-Loire :</i>										
Passementerie .....	9	4	81	136	90	140	4	13	12	
<i>Loiret :</i>										
Passementerie .....	1	"	4	2	5	2	"	1	1	
<i>Cher :</i>										
Passementerie .....	1	"	"	98	1	98	"	2	1	
<i>Vienne :</i>										
Passementerie .....	1	1	13	43	14	44	"	3	1	

## Statistique de la Passementerie.

	PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS										Total des Établissements	
	CHEFS		EMPLOYÉS ET OUVRIERS		ENSEMBLE		Petits Patr. trav. seuls. Ouv. à faç. ou sans place fixe					
	H	F	H	F	H	F	H	F				
<i>Deux-Sèvres :</i>												
Passementerie .....	1	»	»	4	1	4	»	4			1	
<i>Haute-Vienne :</i>												
Passementerie .....	»	»	»	»	»	»	»	2			»	
<i>Dordogne :</i>												
Passementerie .....	»	»	»	»	»	»	»	3			»	
<i>Gironde :</i>												
Passementerie .....	4	9	21	43	25	25	16	26	11			
<i>Basses-Pyrénées :</i>												
Passementerie .....	3	1	»	2	3	3	1	2	2		2	
<i>Hautes-Pyrénées :</i>												
Passementerie .....	2	»	»	1	2	2	1	1	1		1	
<i>Haute-Garonne :</i>												
Passementerie .....	22	17	28	75	50	92	6	17	24			
<i>Hérault :</i>												
Passementerie .....	1	2	»	2	1	4	»	2	2		2	
<i>Aveyron :</i>												
Passementerie .....	1	»	»	1	1	1	»	»	1		1	
<i>Cantal :</i>												
Passementerie .....	»	1	1	11	1	12	»	4	1			

On compte, en outre :

PETITS PATRONS TRAVAILLANT SEULS, OUVRIERS A FAÇON OU SANS PLACE FIXE

*Passementerie :*

Hommes : Territoire de Belfort, 1; Orne, 8.

Femmes : Meurthe-et-Moselle, 2; Vosges, 2; Drôme, 1; Ardèche, 1; Manche, 1; Gers, 1.

*Agrémaniste en passementerie :*

Femmes : Aisne, 12.

*Passementerie militaire :*

Hommes : Ain, 1.

Femmes : Ain, 1.

Au point de vue du chômage, les ouvriers et employés sans emploi se répartissent ainsi :

*Passementerie :*

Hommes : Paris, 94; Banlieue, 15; Somme, 1; Nord, 1; Haute-Loire, 8; Loire, 303; Rhône, 33; Ain, 1; Bouches-du-Rhône, 3; Loire-Inférieure, 5; Maine-et-Loire, 1; Indre-et-Loire, 5; Loiret, 1; Haute-Vienne, 1; Gironde, 4.

Femmes : Paris, 277; Banlieue, 43; Seine-et-Oise, 21; Seine-et-Marne, 2; Pas-de-Calais, 3; Nord, 9; Aisne, 2; Puy-de-Dôme, 2; Haute-Loire, 7; Loire, 94; Rhône, 23; Isère, 2; Bouches-du-Rhône, 4; Vaucluse, 1; Sarthe, 1; Mayenne, 2; Morbihan, 9; Loire-Inférieure, 7; Indre-et-Loire, 6; Loiret, 1; Cher, 1; Dordogne, 1; Gironde, 6; Haute-Garonne, 13.

*Agrémaniste :*

Femmes : Nord, 9; Rhône, 15.

## DESSINATEURS

(Population active totale occupée dans le Département.)

	DESSINATEURS pour BRODERIE				MARCHANDS de BRODERIE			
	Dentelles, Châles et Tissus similaires				Dentelles, Tulle, etc., et de Dessins			
	Ensemble	H	F	Établis. plus d'une personne	Ensemble	H	F	Établis. plus d'une personne
Ville de Paris (1)...	1.245	1.113	132	123	1.641	1.302	329	228
Banlieue (Seine) (2)...	54	50	4	2	11	10	1	1
Seine-et-Oise .....	18	16	2	2	5	2	3	1
Seine-et-Marne .....	»	»	»	»	2	2	»	1
Oise (3) .....	2	2	»	»	2	»	2	1
Somme .....	1	»	1	»	1	1	»	1
Pas-de-Calais .....	221	213	8	21	195	148	47	26
Nord .....	285	281	4	43	51	38	12	9
Aisne .....	57	56	1	9	35	17	28	10
Marne .....	1	1	»	»	»	»	»	»
Meuse .....	1	1	»	»	»	»	»	»
Meurthe-et-Moselle ..	21	19	2	5	19	6	13	2
Vosges .....	12	11	1	»	78	35	43	17
Aube .....	2	»	2	1	»	»	»	»
Côte-d'Or .....	4	1	3	1	3	»	3	1
Haute-Saône .....	1	1	»	»	36	16	20	6
Belfort (territoire)...	»	»	»	»	2	2	»	»
Saône-et-Loire .....	3	»	3	»	»	»	»	»
Nièvre .....	1	1	»	»	4	»	1	»
Puy-de-Dôme .....	4	3	1	»	21	9	12	2
Haute-Loire .....	15	13	2	1	139	69	70	27
Loire .....	27	24	3	6	14	4	10	3
Rhône .....	227	258	19	39	243	125	118	27
Isère .....	8	»	8	2	6	1	5	2
Alpes-Maritimes .....	5	3	2	»	30	11	19	8
Var .....	6	2	4	»	7	4	3	1
Bouches-du-Rhône ..	40	10	30	5	11	4	7	4
Gard .....	2	»	2	»	9	8	1	2
Seine-Inférieure .....	16	10	6	3	10	2	8	2
Calvados .....	5	2	3	1	5	2	3	1
Loiret .....	2	1	1	1	»	»	»	»
Cher .....	1	»	1	»	1	»	1	»
Indre .....	2	»	2	1	»	»	»	»
Charente .....	3	1	2	»	3	2	1	1
Haute-Vienne .....	2	»	2	»	»	»	»	»
Creuse .....	4	4	»	2	»	»	»	»
Dordogne .....	6	»	6	1	4	»	1	»
Gironde .....	5	2	3	2	10	5	5	3
Manche .....	1	1	»	»	1	»	1	»
Loire-Inférieure .....	1	»	1	»	12	2	10	4
Maine-et-Loire .....	7	1	6	1	3	»	3	1
Loir-et-Cher .....	2	2	»	1	»	»	»	»
Haute-Garonne .....	1	1	»	»	13	11	2	2
Hérault (4) .....	6	5	1	»	4	1	3	4

(1) La Ville de Paris compte, en outre : 18 peintres sur étoffes, dont 9 H. et 9 F., et 3 établissements ; — 8 dessinateurs en fleurs artificielles, dont 6 H. et 2 F., 2 établissements ; — 15 dessinateurs en papiers peints, 1 établissement ; — 6 dessinateurs de costumes, 2 établissements.

(2) La Banlieue (département de la Seine) compte, en outre : 8 peintres sur étoffes, 1 établissement ; — 1 dessinateur de costumes ; — 2 dessinateurs en papiers peints.

(3) L'Oise compte également 2 dessinateurs en fleurs artificielles, soit 1 H. et 1 F.

(4) L'Hérault compte aussi un peintre sur étoffes.

## Dessinateurs pour broderies, dentelles, châles, tissus similaires.

	CHEFS		Employés et ouvriers		Ensemble		Employés et ouvriers sans emploi		Petits patrons travaillant seuls, ouvriers à façon ou sans place fixe		Total des établissements	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Paris .....	122	12	749	111	871	123	47	»	119	5	123	
Banlieue .....	2	1	6	»	8	1	7	2	27	1	2	
Seine-et-Oise .....	2	1	1	»	3	1	1	»	12	1	2	
Nord .....	42	1	205	2	247	3	14	»	18	1	43	
Aisne (dessin, brod. dent. etc.)	8	»	23	»	31	»	8	»	17	1	9	
Meurthe-et-Moselle .....	6	»	5	1	11	1	4	»	4	1	5	
Vosges .....	»	»	»	»	»	»	»	»	11	1	»	
Côte-d'Or .....	»	1	»	»	»	1	1	»	»	2	1	
Puy-de-Dôme .....	»	»	»	»	»	»	1	»	2	1	»	
Haute-Loire .....	1	1	»	»	4	1	»	»	12	1	1	
Loire .....	6	1	11	1	17	2	2	»	5	1	6	
Rhône .....	36	3	169	10	205	13	4	»	41	6	39	
Bouches-du-Rhône .....	2	4	3	7	5	11	»	2	4	16	5	
Seine-Inférieure .....	2	2	5	3	7	5	2	»	1	1	3	
Calvados .....	1	1	»	»	1	1	»	»	»	1	1	
Maine-et-Loire .....	»	1	1	5	1	6	»	»	»	»	1	
Loir-et-Cher .....	1	»	1	»	2	»	»	»	»	»	1	
Loiret .....	1	1	»	»	1	1	»	»	»	»	1	
Cher .....	»	»	»	9	»	»	»	»	»	1	»	
Charente .....	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	»	
Creuse .....	1	»	3	»	4	»	»	»	»	»	2	
Dordogne .....	»	1	»	2	»	3	»	»	»	3	1	
Gironde .....	1	1	1	1	2	2	»	»	»	1	2	
Hérault .....	»	»	»	»	»	»	»	»	5	1	»	

On compte, en outre, petits patrons travaillant seuls, ouvriers à façon ou sans place fixe : Hommes : Marne 1, Meuse 1, Haute-Saône 1, Nièvre 1, Haute-Garonne 1. — Femmes : Somme 1, Saône-et-Loire 3, Gard 2, Loire-Inférieure 1, Haute-Vienne 2.

Derniers renseignements 1901.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE DU NORD

*Dentelles et Passementerie pour ameublement.*

1900. — Production (articles de coton), Yards carrés	36.880
Valeur en \$	3.585.438
En Francs	17.925.690

### Importation.

Dentelles, broderies et passementeries .....	\$ 19.208.465
En Francs	96.040.825
l'exportation de cette importation .....	\$ 29.072
En Francs	145.360
il résulte une importation de ..... Francs	95.894.465

L'importation est en progression.

Il n'y a pas de statistique indiquant le nombre de métiers spéciaux à la dentelle, il est simplement spécifié qu'il y a aux Etats-Unis 23,648 métiers tissant du coton 38, 7 % en augmentation depuis 1860 et de 34 % de broches. Il y a aussi 404 machines imprimant de la soie ou du coton ; elles produisent chaque année :

Statistique 1900 : 292.741.100 yards carrés. Les Américains achètent à Paris pour un million de francs de dessins environ, tant pour dentelle, broderie, passementerie, impression sur coton, soie, et autres tissus pour robes et ameublements.

## BELGIQUE

*Broderie.*

12 Ateliers de broderie à la machine ou à la main sur tulle (24 hommes, 495 femmes) . . . . .	219
43 Fabricants de broderie à la main sur tulle faisant fabriquer à domicile (56 hommes, 58 femmes) .	114
53 Représentants de fabricants de broderie à la main sur tulle, intermédiaires entre les fabricants et les brodeurs à domicile (14 hommes, 42 femmes)	36
1.313 Brodeurs à la main sur tulle travaillant à domicile pour le compte des fabricants (2 hommes, 1.650 femmes) . . . . .	1.682
121 Ateliers de broderie sur lingerie, brodeuses (6 hommes, 181 femmes) . . . . .	487
4 Ateliers de broderie mécanique pour lingerie (64 hommes, 468 femmes) . . . . .	232
17 Fabricants de broderie sur lingerie faisant fabriquer à domicile (6 hommes, 11 femmes) . . . . .	47
13 Représentants de broderie sur lingerie, intermédiaires entre les fabricants et les brodeurs à domicile (4 hommes, 10 femmes) . . . . .	14
244 Brodeuses sur lingerie travaillant à domicile pour le compte de maisons de broderie (2 hommes, 302 femmes) . . . . .	304
4.822 entreprises en activité occupant. . . . . Ouvriers. . . . . dont 178 hommes et 2,617 femmes.	2.795

*Dentelles.*

426 Fabricants de dentelles faisant fabriquer à domicile (43 hommes, 482 femmes) . . . . .	225
919 Facteurs en dentelles, intermédiaires entre les fabricants et les dentellières à domicile (290 hommes, 849 femmes) . . . . .	1.409
33.591 Dentellières travaillant à domicile pour le compte des fabricants (114 hommes, 48,376 femmes) . . . . .	47.490
43 Dentellières (43 femmes) . . . . .	43
34.649 entreprises en activité occupant. . . . . Ouvriers. . . . . dont 447 hommes et 48,390 femmes.	48.837

### *Passementerie.*

78 Fabricants de passementerie (674 hommes, 428 femmes) . . . . .	1.402
41 Fabricants de passementerie faisant fabriquer à domicile (16 hommes, 7 femmes) . . . . .	23
4 Représentants de fabricants de passementerie, intermédiaires entre les fabricants et les passementières à domicile (3 hommes, 4 femme) . . . . .	4
206 Passementières travaillant à domicile pour le compte de fabricants (34 hommes, 203 femmes). . . . .	237
324 entreprises en activité occupant . . . . . Ouvriers. . . . .	4.366
dont 727 hommes et 639 femmes.	

### Importation en 1900.

Dentelles et guipures de coton . . . . . 8.455.000 francs  
 Tulles unis . . . . . 243.600 —

### Exportation en 1900.

Tulles de soie et dentelles de soie. . . . .	38.954.000	francs
Dentelles de laine. . . . .	63.000	—
Dentelles et guipures de coton. . . . .	29.463.760	—
Tulles unis et brodés. . . . .	4.960.200	—
Dentelles et guipures de lin . . . . .	30.900	—

### *Broderie au métier à navettes dit « Schiffli ».*

Il fonctionne actuellement (juillet 1900) :

## WETTERS

	à la main	à vapeur
En Suisse . . . . .	47.500	2.750
En Allemagne. . . . .	1.000	3.000
En France. . . . .	2.500	250

## ALLEMAGNE

### *Dentelle (Fabrication) crochet, broderies.*

Nombre d'industriels, employés et patrons (hommes 43,517, femmes 44,664) . . . . .	62.484
Personnes qui ne sont ni industrielles ni professionnelles (hommes 10,030, femmes 31,615) . . . . .	41.645

### *Passementerie.*

Personnes occupées spécialement à la passementerie (hommes 22,945, 38,219) . . . . .	61.464
Personnes travaillant ce qui concerne la passementerie (hommes 14,794, femmes 22,538) . . . . .	37.332

## AUTRICHE

### *Broderie, crochet et dentelles.*

Personnes s'occupant spécialement (hommes 15,353, femmes 32,964) . . . . .	48.317
Personnes travaillant à ce qui concerne la dentelle, etc. (hommes 10,835, femmes 25,717) . . . . .	36.552

### *Passementerie.*

Personnes travaillant spécialement la passementerie (hommes 6,275, femmes 11,616) . . . . .	17.887
Personnes faisant les travaux concernant la passementerie (hommes 4,301, femmes 7,941) . . . . .	12.242

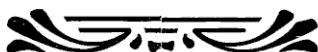
## HOLLANDE

Passementerie (hommes 376, femmes 467) . . . . .	543
Dentelles (femmes) . . . . .	19
Broderie (hommes 52, femmes 327) . . . . .	379

## ANGLETERRE

*Dentelles.*

Angleterre et pays de Galles . . . . .	44.740
Ecosse . . . . .	3.462
Total. . . . .	47.902



Importations en 1903.

	POIDS NET	COMMERCE général	COMMERCE spécial	
		QUANTITÉS en consommation		
<b>TISSUS DE LIN, DE CHANvre OU DE RAMIE</b>				
<i>Passementeries écrues, bises ou herbées.</i>				
(Taux moyen : 7.10. Droits fermes, 4.868 fr.)				
Angleterre.....	537	537		
Allemagne.....	473	473		
Belgique.....	1.245	35		
Suisse.....	381	89		
Autres pays étrangers.....	55	55		
Indo-Chine.....	50	50		
	Totaux en kg.....	2.741	1.239	
	Valeur en fr.....	19.461	8.797	
<i>Passementeries crémées, blanchies ou teintes.</i>				
(Taux moyen : 11.52. Droits fermes, 11.141 fr.)				
Angleterre.....	430	430		
Allemagne.....	1.095	1.019		
Suisse.....	4.594	4.594		
Autres pays étrangers.....	135	135		
	Totaux en kg.....	6.254	6.178	
	Valeur en fr.....	72.046	71.170	
<i>Dentelles et guipures.</i>				
(Taux moyen : 60. Droits fermes, 12.816 fr.)				
Allemagne.....	272	272		
Belgique.....	653	632		
Espagne.....	290	290		
Autriche-Hongrie.....	207	206		
Autres pays étrangers.....	127	125		
	Totaux en kg.....	1.549	1.526	
	Valeur en fr.....	92.940	91.560	
<i>Broderies.</i>				
(Taux moyen : 150. Droits fermes, 40.798 fr.)				
Allemagne.....	547	547		
Suisse.....	3.230	3.228		
Autres pays étrangers.....	421	215		
	Totaux en kg.....	4.198	3.990	
	Valeur en fr.....	625.540	598.500	
<b>TISSUS DE JUTE</b>				
<i>Passementeries.</i>				
(Taux moyen : 1.70. Droits fermes, 52 fr.)				
Allemagne.....	1.992	11		
Autres pays étrangers.....	55	55		
Algérie.....	206	206		
	Totaux en kg.....	2.253	276	
	Valeur en fr.....	3.830	462	
<b>TISSUS DE COTON</b>				
<i>Dentelles à la mécanique.</i>				
(Taux moyen : 85. Droits fermes, 610.374 fr.)				
Angleterre.....	60.448	53.469		
Allemagne.....	49.195	40.708		
Belgique.....	7.783	277		
Suisse.....	3.005	470		
Autres pays étrangers.....	727	303		
	Totaux en kg.....	121.158	95.227	
	Valeur en fr.....	10.298.430	8.094.295	

Importations en 1903.

	COMMERCE général	COMMERCE spécial	QUANTITÉS en consommation			
			POIDS NET			
<i>Dentelles à la main.</i>						
(Taux moyen : 350. Droits fermes, 177.226 fr.)						
Angleterre.....	4.470	4.038				
Belgique.....	7.527	6.724				
Turquie.....	14.256	14.100				
Autres pays étrangers.....	1.320	1.053				
Totaux en kg...	27.573	25.915				
Valeur en fr...	9.650.550	9.070.450				
<i>Bonneterie (articles brodés).</i>						
(Taux moyen : 14.50. Droits fermes, 11.243 fr.)						
Allemagne.....	1.630	1.505				
Autres pays divers.....	462	369				
Totaux en kg...	2.092	1.874				
Valeur en fr...	30.334	11.243				
<i>Passementerie.</i>						
(Taux moyen : 20.80. Droits fermes, 187.703 fr.)						
Angleterre.....	10.822	525				
Allemagne.....	93.085	36.276				
Belgique.....	17.786	570				
Suisse.....	13.113	10.315				
Italie.....	1.362	103				
Autres pays étrangers.....	1.199	69				
Colonies et pays de protectorat.....	60	60				
Totaux en kg...	137.427	47.92				
Valeur en fr...	2.858.482	996.819				
<i>Broderies à la main.</i>						
(Taux moyen : 413. Droits fermes, 11.520 fr.)						
Suisse.....	1.143	28				
Turquie.....	856	85				
Autres pays étrangers.....	1.054	890				
Colonies et pays de protectorat.....	40	40				
Totaux en kg...	3.093	1.045				
Valeur en fr...	197.297	117.85				
<i>Broderies à la mécanique.</i>						
(En fil de coton.)						
(Droits fermes, 172.100 fr.)						
Allemagne.....	4.140	1.277				
Suisse.....	822.155	19.80				
Autres pays étrangers.....	4.315	123				
Totaux en kg...	827.610	21.216				
Valeur en fr...	33.744.730	2.396.730				
Autres :						
(Droits fermes, 1.060.494 fr.)						
Angleterre.....	2.472	4.417				
Allemagne.....	70.062	69.522				
Belgique.....	1.963	1.963				
Suisse.....	482.319	37.811				
Autres pays étrangers.....	553	179				
Totaux en kg...	557.369	110.88				
Valeur en fr...	29.831.557	12.530.457				

Importations en 1903.

	POIDS NET	COMMERCE général	COMMERCE spécial	
		QUANTITÉS en consommation		
<b>TISSUS DE LAINE</b>				
<i>Bonneterie (articles brodés).</i>				
(Taux moyen : 22. Droits fermes, 5.231 fr.)				
Angleterre.....	302	302		
Allemagne.....	541	539		
Autres pays étrangers.....	31	31		
	<b>Totaux en kg....</b>	<b>875</b>	<b>872</b>	
	<b>Valeur en fr....</b>	<b>19.250</b>	<b>19.184</b>	
<i>Passementerie de pure laine.</i>				
(Taux moyen : 18.73. Droits fermes, 27.685 fr.)				
Angleterre.....	410	257		
Allemagne.....	28.408	42.641		
Belgique.....	1.435	68		
Suisse.....	1.098	637		
Italie.....	295	167		
Autres pays étrangers.....	87	77		
	<b>Totaux en kg....</b>	<b>31.733</b>	<b>13.847</b>	
	<b>Valeur en fr....</b>	<b>594.359</b>	<b>259.354</b>	
<i>Passementerie laine mélangée.</i>				
(Taux moyen : 14.20. Droits fermes, 31.707 fr.)				
Allemagne.....	17.796	15.676		
Belgique.....	139	99		
Suisse.....	91	17		
Italie.....	56	56		
Autres pays étrangers.....	7	7		
	<b>Totaux en kg....</b>	<b>18.089</b>	<b>15.855</b>	
	<b>Valeur en fr....</b>	<b>256.864</b>	<b>225.141</b>	
<i>Dentelles et guipures.</i>				
(Taux moyen : 15. Droits fermes, 8.071 fr.)				
Angleterre.....	8	8		
Allemagne.....	1.541	4.511		
	<b>Totaux en kg....</b>	<b>1.549</b>	<b>4.519</b>	
	<b>Valeur en fr....</b>	<b>23.175</b>	<b>22.785</b>	
<i>Broderies.</i>				
(Taux moyen : Consom., 75. Transit, 65)				
Droits perçus : 6.663 fr.				
Allemagne.....	293	114		
Suisse.....	513	503		
Autres pays étrangers.....	74	74		
Colonies et protectorats.....	9	9		
	<b>Totaux en kg....</b>	<b>879</b>	<b>700</b>	
	<b>Valeur en fr....</b>	<b>64.135</b>	<b>52.500</b>	
<b>TISSUS DE SOIE</b>				
<i>Dentelle pure.</i>				
(Taux moyen : Consom. 220. Transit, 80. Droits perçus : 907 fr.)				
Angleterre.....	101	42		
Belgique.....	159	13		
Autres pays étrangers.....	160	109		
	<b>Totaux en kg....</b>	<b>420</b>	<b>134</b>	
	<b>Valeur en fr....</b>	<b>52.360</b>	<b>29.480</b>	

Importations en 1903.

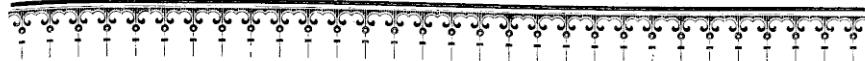
	POIDS NET	COMMERCE général	COMMERCE spécial
		QUANTITÉS en consommation	
<i>Bonneterie (articles brodés).</i>			
(Taux moyen : Consom. 60. Transit, 65. Droits perçus: 3.525 fr.)			
Angleterre.....	45	45	
Allemagne.....	113	113	
Suisse.....	205	197	
Italie.....	67	67	
Totaux en kg.....	430	422	
Valeur en fr.....	25.840	25.320	
<i>Passementerie pure.</i>			
(Taux moyen : 63. Droits perçus: 22.370 fr.)			
Allemagne.....	1.539	815	
Suisse.....	4.541	4.271	
Italie.....	217	217	
Egypte.....	252	5	
Autres pays étrangers.....	238	198	
Totaux en kg.....	6.777	5.506	
Valeur en fr.....	426.951	346.878	
<i>Passementerie mélangée.</i>			
(Taux moyen : 36.92. Droits perçus : 130.069 fr.)			
Angleterre.....	353	352	
Allemagne.....	32.005	29.266	
Belgique.....	235	52	
Suisse.....	7.065	6.718	
Italie.....	542	262	
Autres pays étrangers.....	61	61	
Totaux en kg.....	40.261	36.711	
Valeur en fr.....	1.486.436	1.355.370	
<i>Broderies.</i>			
(Taux moyen : Consom. 250. Transit 170. Droits perçus 95. 188 fr.)			
Allemagne.....	3.193	2.798	
Suisse.....	3.833	3.591	
Espagne.....	271	6	
Turquie.....	944	287	
Chine.....	750	644	
Japon.....	966	406	
Colonies et pays de protectorat.....	540	283	
Algérie.....	217	217	
Autres colonies et pays de protectorat.....	150	149	
Totaux en kg.....	10.864	8.381	
Valeur en fr.....	2.517.360	2.095.250	

## EXPORTATION EN 1903

	COMMERCE GÉNÉRAL					COMMERCE SPÉCIAL				
	AU BRUT	TOTAL	AU NET	TOTAL	VALEUR en francs	AU BRUT	TOTAL	AU NET	TOTAL	VALEUR en francs
<b>TISSUS DE LIN, DE CHANvre OU DE RAMIE</b>										
<i>Passementeries écrues, bises ou herbées.</i>										
(Taux moyen : M. F., 9 fr.; Tr., 7 fr. 10)										
Belgique.....	3,877		2,714		37,681	3,877		2,714		28,323
Autres pays étrangers.....	1,936	5,813	1,751	4,465		618	4,495	433	3,147	
Algérie.....	9,144		6,455		61,024	8,960		6,272		59,715
Autres colonies et protectorats.....	519	9,663	363	6,819		519	9,479	363	6,635	
Totaux.....	15,476			11,284	98,078		13,974		9,782	88,038
<i>Passementeries crémées, blanchies ou teintées.</i>										
(Taux moyen : M. F., 14,95; Tr., 11,52)										
Belgique.....	590		413			590		413		
Etats-Unis.....	430	1,165	301	838	9,982	430	1,089	301	762	9,106
Autres pays étrangers.....	145		124			69		48		
Colonies.....	1,144	1,144	801	801	9,572	11,491	1,144	801	9,572	
Totaux.....	2,309			1,639	19,554		2,233		1,563	18,678
<i>Dentelles.</i>										
(Taux moyen : M. F., 200; Tr., 130)										
Angleterre.....	799		799							
Autres pays étrangers.....	663		663							
<i>Broderies.</i>										
(Taux moyen : M. F., 200; Tr., 130)										
Allemagne.....	5,198		2,878			3,198		2,878		
Autres pays étrangers.....	1,681	4,879	1,534	4,412		1,471	5,669	1,324	4,202	850,400
<i>TISSUS DE JUTE</i>										
<i>Passementerie.</i>										
(Taux moyen : M. F., 175; Tr., 170)										
Espagne.....	2,068		2,068							
Autres pays étrangers.....	657		2,525		4,300			87	554	952
<i>Algerie.....</i>										
<i>Autres colonies et protectorats.....</i>										
Totaux.....	1,500		1,652		2,894			1,500	1,652	2,894
<i>TISSUS DE COTON</i>										
<i>Dentelles à la mécanique.</i>										
(Taux moyen : M. F., 96; Tr., 85)										
Angleterre.....	51,803		47,796			49,900		45,893		
Allemagne.....	17,761		16,551			17,737		16,527		
Belgique.....	23,747		20,654			23,747		20,654		
Suisse.....	8,866		7,610			8,372		7,116		
Espagne.....	12,425		12,167			2,959		2,691		
Italie.....	2,271	405,986	2,202	388,611	37,008,293	2,007	377,862	1,938	361,487	34,702,752
Etats-Unis.....	259,467		256,680			255,467		254,180		
Brésil.....	3,305		3,604			2,403		2,102		
République Argentine.....	4,890		4,780			3,482		3,372		
Chili.....	4,198		3,594			4,030		3,426		
Autres pays étrangers.....	16,253		15,573			7,268		6,588		
Algérie.....	816		671			789		671		
Indo-Chine.....	816	2,470	694	2,138	202,366	816	2,208	694	1,876	180,096
Autres colonies et protectorats.....	865		773			603		541		
Totaux.....	407,456			390,749	37,210,658		380,070		363,363	34,882,848
<i>Dentelles à la main.</i>										
(Taux moyen : M. F., 400; Tr., 350)										
Angleterre.....	1,486		1,332			1,029		875		
Allemagne.....	1,103		948			1,033		878		
Belgique.....	686	6,128	585	5,431	2,093,200	676	4,644	575	3,947	1,578,800
Etats-Unis.....	1,837		1,639			1,322		1,124		
Autres pays étrangers.....	1,016		927			584		495		
Indo-Chine.....	138	128	138	138	48,300					
Totaux.....	6,266			5,569	2,156,500		4,644		3,947	1,578,800
<i>Bonneterie (Articles brodés).</i>										
(Taux moyen : M. F., 20; Tr., 14,50)										
Pays-Bas.....	285		200			285		200		
Suisse.....	413		389			413		289		
Autres pays étrangers.....	745	1,483	613	1,130	21,401	527	1,265	395	912	18,240
Madagascar et dépendances.....	40		28			40		28		

	COMMERCE GÉNÉRAL				COMMERCE SPÉCIAL				VALEUR en francs	
	AU BRUT	TOTAL	AU NET	TOTAL	VALEUR en francs	AU BRUT	TOTAL	AU NET	TOTAL	
<i>Passementerie.</i>										
(Taux moyen : M.F., 24,40; Tr., 20,80)										
Angleterre	241.047		174.688			236.387		170.028		
Allemagne	20.432		14.310			20.407		14.285		
Belgique	76.236		54.074			74.362		52.700		
Suisse	19.963		16.574			18.099		14.616		
Espagne	52.324		51.890			1.447		1.013		
Turquie	29.490	610.981	21.882	475.471	11.285.499	29.490	523.205	21.884	387.695	9.459.758
Etats-Unis	21.824		15.963			21.332		10.452		
Mexique	15.102		12.214			13.333		10.445		
République Argentine	32.979		30.086			26.670		23.777		
Autres pays étrangers	101.584		83.810			81.267		63.497		
Algérie	24.419	33.121	17.216	23.722	573.485	24.320	31.640	17.117	22.244	542.680
Autres colonies et protectorats	8.702		6.506			7.320		5.124		
Totaux		644.102		499.193	11.858.984		554.845		409.936	10.004.438
<i>Broderies.</i>										
(Taux moyen : M.F., 129; Tr., 38,75)										
Angleterre	1.044.828		1.063.519			13.090		11.781		
Allemagne	2.136		1.923			2.131		1.918		
Belgique	8.316		7.711			6.068		5.443		
Suisse	2.582		2.438			1.439	172	1.295	155	
Espagne	39.193	1.300.771	39.175	1.296.075	54.037.323	172	46.961	155	42.265	5.452.185
Etats-Unis	178.178		176.194			18.863		16.059		
Chili	4.876		4.615			2.610		2.349		
Autres pays étrangers	20.663		20.400			2.628		2.365		
Algérie	672		619			530		477		
Indo-Chine	564		508			564		508		
Autres colonies et protectorats	1.493	2.429	1.103	2.230	248.050	896	1.990	806	1.791	231.039
Totaux		1.303.200		1.298.305	54.285.373		48.951		44.056	5.683.224
<i>TISSUS DE LAINE.</i>										
<i>Bonneterie (articles brodés).</i>										
(Taux moyen : M. F., 24; Tr., 22)										
Pays étrangers	52	52	37	37	882	49	49	34	34	816
<i>Passementerie (sans laine).</i>										
(Taux moyen : M. F., 21,98 fr. 18,73)										
Angleterre	30.346		30.178			39.071		29.303		
Suisse	8.524		6.542			7.930		5.948		
Espagne	52.977	43.679	43.679			37.192		27.899		
Etats-Unis	11.647	165.695	8.758	129.424	2.777.751	11.557	145.083	8.668	108.812	2.391.688
Mexique	23.352		17.599			23.212		17.409		
Autres pays étrangers	29.249		22.718			26.121		19.530		
Algérie	1.786		1.339	2.016	44.311	1.786	2.688	1.339	2.016	4.311
Autres colonies et protectorats	902		677		902	677		677		
Totaux				131.440	2.822.062		167.771		110.828	2.435.229
<i>Passementerie mélangée.</i>										
(Taux moyen : M.F., 20,25; Tr., 14,20)										
Angleterre	177.605		124.324			177.602		124.321		
Allemagne	12.132	204.878	8.492	144.085	2.904.206	12.132	202.644	8.492	144.851	2.872.483
Belgique	10.290		7.203			10.290		7.203		
Autres pays étrangers	4.851		4.066			2.620		1.835		
<i>Dentelles et guipures.</i>										
(Taux moyen : M. F., 20; Tr., 13)										
Angleterre	42		38			42		38		
Espagne	176	316	158	287	5.530	176	286	158	257	5.140
Autres pays étrangers	98		91			68		61		
<i>Broderies.</i>										
Pays étrangers	976	976	897	897	79.715	786	786	707	707	67.165
<i>TISSUS DE SOIE</i>										
<i>Dentelles de soie à bourre de soie.</i>										
(Taux moyen : M.F., 95; Tr., 80)										
Allemagne			123.740					123.740		
Angleterre			15.184					15.184		
Belgique			4.154	344.239	32.413.430			4.154	340.954	32.390.630
Etats-Unis			195.521					195.355		
Autres pays étrangers			2.640					2.521		
<i>Dentelle mélangée d'or et d'argent.</i>										
(Taux moyen : 175)										
Allemagne			14	14	2.450			14	2.450	2.450

COMMERCE GÉNÉRAL						COMMERCE SPÉCIAL					
AU BRUT	TOTAL	AU NET	TOTAL	VALEUR en francs		AU BRUT	TOTAL	AU NET	TOTAL	VALEUR en francs	
				VALEUR AU BRUT	VALEUR AU NET					VALEUR en francs	
<i>Bonneterie articles brodés.</i>											
(Taux moyen : M.F., 150; Tr., 65)											
Suisse.....	81	144	20,920			81	136	20,400			
Autres pays étrangers.....	63	26	3,900			55	26	3,900			
Saint-Pierre et Miquelon.....	26					26					
Totaux .....	170		21,820						162		24,300
<i>Passementerie soie pure</i>											
Angleterre .....	8,870		8,863			2,212					
Allemagne .....	2,212					1,767					
Belgique .....	1,767					1,767					
Espagne .....	1,299					555					
Etats-Unis.....	2,093					1,892					
Autres pays étrangers.....	4,087					3,574					
Colonies et pays de protectorat.....	230		16,222			230					
Totaux.....	20,558		17,838,924						19,093		17,346,629
<i>Passementerie de soie mélangée.</i>											
Angleterre .....	5,770		5,531			1,341					
Allemagne .....	1,341					5,127					
Belgique .....	5,127					1,266					
Portugal .....	1,266					319					
Espagne .....	2,072					1,539					
Etats-Unis.....	2,072					2,663					
Uruguay.....	2,638					2,117					
Autres pays étrangers.....	3,435										
<i>Broderies.</i>											
Angleterre .....	754		271			678					
Allemagne .....	678					1,292					
Autres pays étrangers.....	1,450					274					
Colonies et pays de protectorat.....	872		148,330								
Totaux.....	3,756		659,120								



## CONCLUSIONS

Il n'existe pas de statistique absolument exacte sur la situation de l'industrie dentellière. On ne connaît qu'approximativement le nombre d'ouvriers et d'ouvrières, employés aujourd'hui à la fabrication de la dentelle, la consommation et l'exportation ne peuvent en être fixées de façon précise, étant données ses utilisations multiples. Elle sort de France, employée, appliquée, découpée de mille manières, ornant les robes, les chapeaux, les parures, les objets d'ameublement ; il en est de même pour la broderie et on comprend facilement que c'est à Paris, centre de toutes ces industries du luxe et de la mode, que les statistiques sont le plus difficile à établir.

La Chambre de Commerce de Paris a tenté bien souvent ce travail sans pouvoir obtenir un résultat satisfaisant, elle a dû se contenter de conclusions incomplètes après deux ou trois ans de travaux considérables. Les tableaux ci-joints sont le résultat de recherches sérieuses. Ils ne donnent pourtant, eux aussi, qu'une idée approximative de la situation des industries représentées au Groupe 58, de leur production comparée avec l'importation, ainsi que de la valeur du trafic étranger.

On est heureux de constater, une fois de plus, la supériorité de la France dans les industries d'art. Cette fois encore elle tient le premier rang à Saint-Louis par l'excellence de sa production ; mais il lui faut lutter et redoubler d'efforts pour le conserver, car, autour d'elle, toute l'Europe travaille et progresse. Rien que la fondation à l'étranger d'Ecoles d'art plus nombreuses que les siennes, ainsi que le prouve l'examen des statistiques, indique l'intensité du mouvement industriel dans des pays où la concurrence devient redoutable pour elle. Si nous voulons que l'industrie de la dentelle à la main aussi bien que celle de la dentelle mécanique ne se perde pas en France, si nous voulons que nos admirables dentelles françaises restent dignes de leur réputation séculaire, il nous faut, sans abandonner l'inspiration ni même la copie des

genres anciens, rajeunir notre vieille industrie. Il nous faut multiplier les Ecoles d'art et que l'éducation technique y soit donnée par des hommes compétents et des ouvrières d'élite.

Il existe en Allemagne et en Suisse des Ecoles d'art pratique dont les programmes s'inspirent directement des besoins de la région et qui enseignent dans les centres dentelliers la mécanique, le tissage, la mise en carte, le dessin industriel, etc., etc. Il est à souhaiter que dans les Ecoles d'art industriel françaises on se préoccupe plus vivement encore qu'on ne le fait de la partie technique, de l'appropriation des dessins à ses usages industriels, de l'étude des procédés, de façon à ce que les élèves entrant dans ces ateliers, et j'en parle par expérience, employant dans mon cabinet de dessins beaucoup de jeunes gens sortis des Ecoles n'aient pas à refaire un apprentissage ainsi que cela arrive actuellement. Cette étude de procédés a une importance capitale dans l'éducation pratique de l'ouvrier d'art à qui on ne demande pas seulement de fournir par exemple, un dessin joli, artistique, mais de compter avec les difficultés de la fabrication et de la réalisation nécessaire par des moyens déterminés et limités.

On est en droit d'attendre de ces Ecoles, sans leur demander ce que seules donnent des années d'expérience et d'études, la formation d'une élite d'ouvriers artistes qui perpétue la tradition du goût français et qui fassent progresser nos industries à la fois par la valeur artistique de leurs inventions en l'adaptation intelligente et le renouvellement des procédés.

M. Hénon, dans son rapport si documenté sur l'Exposition de 1900, regrettait l'application de la loi scolaire qui, retenant l'enfant à l'école jusqu'à l'âge de 13 ans ou jusqu'à l'obtention du certificat d'études mettait des entraves à l'apprentissage ; il y voyait une des raisons pour lesquelles les jeunes filles désertaien les campagnes pour la ville et n'apprenaient plus un métier aussi difficile que celui de la dentelle, par suite de leur sortie tardive de l'école. On considérait autrefois qu'on ne pouvait former une bonne ouvrière si l'on n'avait commencé son apprentissage dès la plus tendre enfance et il était coutumier dans les centres dentelliers d'apprendre aux enfants dès l'âge de sept ou huit ans à travailler la dentelle. J'estime qu'un intérêt supérieur même à celui de la prospérité d'une industrie, si grave qu'il soit, exige que l'enfant ne soit pas traité en apprenti dès l'âge de sept ans et qu'il reçoive à l'école l'instruction élémentaire dont il serait autrement privé ; d'ailleurs, depuis 1900, un énorme progrès a été réalisé et il me semble que la loi du 5 juillet 1900 sur l'organisation de l'enseignement de la

dentelle à la main dans les Écoles normales d'institutrices et dans les Ecoles primaires de jeunes filles, concilie en partie les devoirs de l'Etat envers l'enfant avec les grands intérêts industriels.

Nous devons à l'initiative de la Commission instituée par M. le Ministre du Commerce la loi de 1900 et au Ministre de l'Instruction publique la remarquable circulaire du 16 janvier 1904 qui fournit aux inspecteurs d'Académie des instructions si complètes sur les moyens d'organiser l'enseignement de la dentelle à la main dans les régions intéressées.

Il paraît indispensable de rappeler ici le texte même de cette circulaire :

« Le Parlement a inscrit au budget de l'Instruction publique un crédit de 10.000 francs pour assurer l'application de la loi du 5 juillet 1903 sur l'apprentissage de la dentelle à la main.

» Les intentions du Parlement et du Gouvernement sont précisées par les discussions auxquelles a donné lieu, à la Chambre des députés et au Sénat, le vote de ce crédit et aussi par les déclarations faites à la Commission instituée par M. le Ministre du Commerce.

» Il s'agit, dans leur pensée, de rendre son activité et son éclat à une industrie nationale particulièrement intéressante, fâcheusement concurrencée par la fabrication industrielle dans les régions mêmes où elle a existé depuis des siècles, de préparer le recrutement des ouvrières capables de ce travail délicat, de retenir dans les centres ruraux les femmes et les jeunes filles qui ont une tendance à les désérer pour la ville, en leur assurant un appoint régulier aux salaires de la vie des champs.

» Deux moyens s'offrent au Ministère de l'Instruction publique pour seconder ces intentions :

« Nous nous proposons d'introduire l'étude de la dentelle à la main dans les programmes de trois Écoles normales : celle du Puy, de Caen et d'Alençon. Une ouvrière dentellière d'élite serait autorisée au cours des trois années à y donner des leçons dont vous auriez à déterminer le nombre. Elle serait rétribuée aux taux des heures de couture. » Nous formerions ainsi des ouvrières capables de donner, dans les écoles où elles seraient plus tard appelées, l'enseignement de la dentelle aux enfants qui leur seraient confiés.

» D'autre part, et en attendant que cet enseignement puisse porter ses fruits, l'apprentissage de la dentelle à la main serait donné directement à l'école primaire par des ouvrières expertes, dans les communes où cette industrie a jadis prospéré et se maintient encore, sur la demande qui en serait faite par les municipalités intéressées.

» En dehors des départements de la Haute-Loire, du Calvados et de l'Orne, ces communes sont celles des régions de Bailleul (Nord), de Mirecourt (Vosges), de Luxeuil (Haute-Saône), de Tulle (Corrèze), d'Arlanc (Puy-de-Dôme).

» Un taux à débattre serait à fixer pour la rémunération des ouvrières appelées dans ces écoles.

» La modicité du crédit qui m'est alloué ne me permettra probablement pas de rétribuer les maîtresses auxqu'elles il faudra faire appel.  
» Vous devez donc tout d'abord entrer en relations avec les Chambres de Commerce et les Chambres syndicales spéciales qui ont bien voulu nous offrir spontanément et généreusement leur concours, et ne faire usage qu'à leur défaut des fonds trop restreints que je puis mettre à votre disposition. Ce sont ces mêmes Chambres que vous consulterez sur le choix des ouvrières qui seront chargées de l'enseignement.

» Dans les communes où sera institué l'apprentissage de la dentelle, les heures consacrées à cet enseignement pourront être prises sur celles qui, dans les programmes, sont attribuées aux travaux de couture. Vous laisserez les enfants libres de s'exercer à ce travail en dehors des heures officielles de la classe.

» Dans les examens de l'enseignement primaire (certificat d'études, etc., etc.), et pour les régions indiquées plus haut, vous admettrez le travail de la dentelle comme une épreuve équivalente aux travaux de couture exigés par les programmes de ces examens.

» Aux termes de la loi du 5 juillet 1903, les écoles normales d'institutrices et les écoles primaires de filles où il y aura lieu d'organiser l'enseignement de la dentelle à la main, doivent être désignées par décret.

» Le décret relatif aux écoles normales a été rendu le 13 janvier courant.

» Il reste à statuer en ce qui concerne les écoles primaires élémentaires. Je vous prie de vouloir bien m'adresser vos propositions à ce sujet. »

Cette circulaire répond aux craintes exprimées par l'honorable M. Hénon sur les dangers de l'atténuation des rigueurs des lois scolaires.

Elle introduit à l'Ecole, par une rupture heureuse avec l'uniformité du programme du travail manuel le travail particulier à une région, elle prépare dès l'école, le recrutement des ouvrières et cherche à retenir les femmes et les jeunes filles dans les centres ruraux en leur assurant « un appoint régulier aux salaires de la vie des champs. »

L'Exposition de Saint-Louis ne permettait pas d'établir des comparaisons exactes entre les différents pays pour les industries figurant au

Groupe 58; car, seules, l'Allemagne et la France présentaient un ensemble de produits donnant une idée générale de leur fabrication. On sait combien l'industrie allemande a progressé dans ces dernières années; elle a pris pour ce qui nous occupe ici un développement considérable, surtout dans les articles bon marché qui ont un écoulement aux Etats-Unis. Elle y a établi des succursales, elle gagne du terrain sur la Suisse, quoique les produits de Saint-Gall soient très goûtsés en Amérique et qu'ils y trouvent un débouché. La Grande-Bretagne n'a fait qu'une Exposition de luxe où figurent les belles dentelles à la main ainsi que des dentelles et des broderies mécaniques, mais le rideau de Nottingham qui constituait une fortune pour elle est aujourd'hui presque entièrement fabriqué aux Etats-Unis, qui en dehors du rideau n'exposaient que peu de chose. L'Italie traite de nombreuses affaires avec l'Amérique et la Belgique et y envoie ses beaux articles à la main. Mais bien que mon avis ne soit pas partagé entièrement par certains de mes collègues, je crois que les droits exorbitants de 60 % que subissent nos marchandises à leur entrée en Amérique font un tort immense à l'exportation française.

Peut-être pour la dentelle à la main, qui est un article de grand luxe, cette augmentation n'est-elle qu'un attrait de plus pour la riche clientèle américaine; mais pour l'avenir de nos dentelles de fabrication mécanique, telles que celles de Calais ou de Caudry, la nécessité d'obtenir des tarifs abaissés me paraît urgente. La preuve en est faite par l'élévation du chiffre de la production américaine (rideaux Nottingham) depuis le bill Mac Kinley. Cette réduction de tarifs qui nous permettrait de lutter d'une façon efficace avec l'étranger devrait porter non seulement sur l'objet fabriqué, robes, étoffes, dentelles, broderies, mais sur les produits indispensables à la fabrication. Ainsi, le dessin industriel acheté à Paris par les Américains en assez grande quantité est frappé d'un droit de 20 %, ce qui a contribué à faire diminuer le chiffre d'affaires depuis 1900; seuls, les Etats-Unis frappent d'un droit ce genre de production et les dessinateurs parisiens perdent chaque année une somme considérable (un million de francs environ) pas suite de l'établissement du bill Mac Kinley.

Le Jury de l'Exposition de Saint-Louis a été très généreux et il a satisfait presque tous les exposants, ce système d'attribution des récompenses offre cependant un grand danger; la facilité avec laquelle elles sont obtenues peut entraîner leur déconsidération et leur dépréciation dans l'avenir, car on arrive ainsi à récompenser de la même manière des mérites très inégaux. Il est à craindre de voir Grands prix dans

peu de temps tous les industriels, quelle que soit l'importance de leur maison ; il leur suffira pour cela de prendre part régulièrement à cinq ou six Expositions universelles. Je pense qu'il serait prudent d'attribuer les diverses récompenses en considérant moins les médailles déjà obtenues que la valeur de l'Exposition.

C'est sur ces quelques réflexions que je terminerai le rapport dont j'avais l'honneur d'être chargé. Il m'a procuré la nouvelle occasion de constater, dans une des branches les plus intéressantes de l'industrie d'art, le progrès incessant qui caractérise notre époque, et aussi la nécessité évidente de l'union de plus en plus intelligente et étroite des efforts de tous pour la réalisation des travaux où la main-d'œuvre expérimentée traduit les conceptions d'art. Les plus belles choses que nous avons admirées à Saint-Louis sont le produit de cette collaboration affirmée non seulement dans les productions de luxe, mais dans les objets de fabrication courante.

Enfin je ne puis oublier de remercier ici tous ceux qui m'ont facilité la tâche en me fournissant aimablement tous les renseignements que j'ai pu avoir à leur demander.

